

PRÉFECTURE DE NICE

Sous-série 02 B

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ

dressé par Simonetta TOMBACCINI VILLEFRANQUE
Attaché de conservation du patrimoine
Sous la direction d'Yves KINOSSIAN
Directeur

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ALPES-MARITIMES
2013

Introduction

1. L'institution

Après la dédition à la maison de Savoie de 1388, Nice conserva l'institution du juge mage qui datait de l'époque angevine. Selon un document, rédigé à Turin au XVIII^e siècle, le premier *major judex* de la province de Nice et Forcalquier, prénommé *Joannes de Bonemaria*, remonterait en effet à janvier 1257¹. C'était probablement un Provençal, comme celui cité en 1329, *Jacobus Bermondi*, originaire de Manosque. Les éléments autochtones n'étaient pas exclus pour autant, puisque la même source mentionne un *Franciscus de Turbia* en 1337. Et les étrangers n'étaient pas non plus écartés. Preuve en est ce *Ludovicus Marchisanus de Salerno* attesté en 1354, une présence compréhensible au fond, étant donné les rapports entre le comté de Provence et le royaume de Naples. Rien ne nous est parvenu sur leur activité pendant ces années du Moyen Âge ; il faut néanmoins signaler la qualification de quelques-uns, présentés sous la dénomination de *major et secundarum appellationum judex* et l'apparition, à partir de 1386, d'un *locumtenens majoris judicis*, c'est-à-dire d'un lieutenant juge, signe probable de l'augmentation des affaires contentieuses. Confirmée par les princes savoisiens, cette magistrature se perpétue, jusqu'à renaître sous la Restauration, quoique modifiée dans son ressort, sa structure et ses compétences.

Le ressort territorial

Initialement, sa circonscription territoriale correspondait avec le comté de Nice, dans laquelle étaient comprises quelques contrées ligures de l'ancienne viguerie de Vintimille, mais elle allait subir des modifications, notamment après la création de la préfecture de Sospel, le 15 janvier 1636. L'importance de cette ville, « chef-lieu de la première viguerie du comté et siège épiscopal très ancien », sa nombreuse population, l'ampleur des échanges commerciaux et la présence de familles nobles avaient incité le duc Victor-Amédée à ériger une seconde préfecture, avec un magistrat, ayant le titre de conseiller et sénateur et l'autorité en matière judiciaire, reconnue à ceux de Piémont et de Nice². Et pour ce faire, il dessina une juridiction qui comprenait la viguerie de Sospel, les terres du *contado* de Vintimille et des vals de Lantosque et Tende. Il démembra en définitive une partie du comté niçois, à savoir, outre Sospel, les communautés de La Brigue, Breil, Saorge, Tende, Lucéram, Peille, L'Escarène, Utelle, La Tour, Clans, Valdeblone, avec les hameaux de La Bolline, La Roche et Saint-Dalmas, Saint-Martin, Belvédère, Roquebillière, La Bollène, Lantosque, Sainte-Agnès, ainsi que Pigna et Rochetta, situées au-delà de la Roya, en Ligurie³. Autrement dit, le ressort de la préfecture de Nice se réduisait aux environs immédiats de la ville et à la viguerie de Puget-Théniers. Il ne change qu'en 1760, lors de la rectification de la frontière du côté du Var, en vertu de laquelle le royaume de Sardaigne incorporait les territoires autour de Guillaumes. De ce fait, le juge de cette ville, bien qu'il jouît du titre et grade de préfet, était soumis à l'autorité du préfet de Nice et c'était bien à lui qu'il fallait présenter ses patentes de nomination pour être admis à exercer⁴.

Le personnel

Désigné par le souverain, le préfet, avant d'occuper son poste, faisait l'objet d'examen et d'approbation de la part du sénat qui entérinait ses patentes. Il s'agissait de personnes qui, au préalable, avaient accompli des études en droit et débuté leur carrière en qualité de juge inférieur ou de préfet dans une ville de dimensions modestes, à l'instar de Gian Ludovico Fabri, podestat de Barcelonnette en 1614, de Nice en 1616, préfet de Barcelonnette en 1618, de Nice en 1623. Ceux qui se suc-

¹ Archives départementales des Alpes-Maritimes (ADAM), città e contado, Paesi, mazzo 6, document n. 20.

² Le fonds de la préfecture de Sospel ne nous est pas parvenu ; néanmoins quatre dossiers de procédure, mélangés au fonds de celle de Nice, ont été identifiés. Analysés à part, ils ont été classés sous la référence 2 B 49, à la fin de l'inventaire de la préfecture de Nice. Le fonds du sénat (sous-série 1 B) permet de pallier quelque peu les lacunes, par des informations sur le personnel judiciaire et l'activité de l'institution de Sospel.

³ ADAM, 1 B 165, entérinement des lettres patentes portant établissement de la préfecture de Sospel.

⁴ ADAM, 1 B 185, organisation de la justice dans la ville de Guillaumes et les terres rattachées en vertu du traité du 24 mars 1760.

cédèrent dans la préfecture niçoise avaient souvent le titre de conseiller et sénateur. À côté de leurs fonctions, parfois ils remplissaient des charges supplémentaires : Filippo Achiardi était conservateur des juifs et Francesco Flaminio Tondut avocat fiscal patrimonial général. Parmi eux, à la fin du XVI^e siècle figuraient des Piémontais, tels Giovenale Emanuele di Costaforte ou Carlo della Rochetta, mais, d'abord sporadiques, par la suite les Niçois s'imposèrent, au point de monopoliser quasiment l'institution. Les noms bien *nissart* de Barralis, Achiardi, Gilletta, Audiberti, Galea, Miloni et Germano le prouvent. Quant à l'origine sociale, la plupart sortait des rangs de la noblesse. Toutefois rien n'empêchait aux roturiers de tenter leur chance, s'ils avaient un diplôme en droit et brillaient par capacité et habileté. En témoigne l'ascension éclatante du Sospellois Gerolamo Marcello De Gubernatis qui, après avoir parcouru toutes les marches de la hiérarchie judiciaire dans le comté, partit à Madrid, à Lisbonne et au Vatican en tant que ministre du duc de Savoie, avant de revenir à Turin, en 1713, comme Grand Chancelier.

En principe, le préfet exerçait ses missions pendant trois ans. Il pouvait cependant écourter son mandat si, entre-temps, il était destiné ailleurs. Ce fut le cas d'Onorato Leotardi, baron de Sainte-Agnès, qui, en novembre 1640, fut nommé sénateur, près le sénat de Nice, par les princes Maurice et Thomas de Savoie. Par faveur spéciale, il avait obtenu la faculté de conserver son office pour les deux ans qui lui restaient, se prévalant d'un lieutenant. Or il préféra le remettre à son frère, l'avocat Annibale, vu « son intégrité, sa doctrine et son expérience »¹. Et celui-ci assumait la charge pour toutes les causes civiles et criminelles, avec la possibilité de déléguer à un second lieutenant celles où il comparait en tant qu'avocat. À l'inverse, certains couvraient plusieurs mandats, grâce à des renouvellements octroyés par les princes, à l'image de Filippo Achiardi, préfet de 1627 à 1638, de Francesco Flaminio Tondut, en place de 1667 à 1681, ou de Giambattista Germano di Villafranca, confirmé en 1717 et de nouveau en 1720. Des renouvellements épisodiques qui deviendront la norme dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Il suffit de songer que, pour la période de 1756 à 1792, il ne compte que trois préfets, Andrea Achiardi dell'Alp, Giuseppe Ricci des Ferres et Gian Antonio Boteri di Castelnuovo.

Comme le précisaient les Constitutions royales de 1723, le préfet ou juge mage assumait seul ses occupations, sauf en cas d'absence, de vacance ou de maladie, quand un lieutenant prenait la relève. Ce dernier était désigné par le souverain et pour un mandat généralement triennal, mais d'aucuns, comme Giambattista Uberti, demeuraient en place longtemps. Un substitut de l'avocat fiscal général (appelé plus tard avocat fiscal provincial) était également établi dans les villes où résidaient les préfets. Il s'agissait d'un *laureato*, d'un diplômé en droit, qui, chargé des intérêts du fisc, devait fournir ses conclusions dans les procès criminels et assister son supérieur dans les visites qu'il ferait dans les judicatures. Un secrétaire et son substitut complétaient l'organigramme qui se maintient à l'identique, même après les lettres patentes du 15 décembre 1724, aux termes desquelles la préfecture et la judicature de Nice ne font plus qu'un tribunal. En effet, désireux de rendre la justice plus expéditive, le roi de Sardaigne résolut de supprimer ce premier échelon judiciaire et de confier ses compétences au préfet. Il s'y était décidé sur la base de l'expérience probante qu'il avait constatée dans certaines provinces du Piémont, affirmait-il. Il est intéressant de remarquer qu'à Grasse, en vertu d'un édit d'août 1749, la sénéchaussée finit par prendre en charge le niveau de la viguerie².

Les attributions

En ce qui concerne ses attributions, elles touchaient notamment au domaine judiciaire. En premier lieu, il revenait au préfet de contrôler l'activité des juges inférieurs – qualifiés anciennement de podestats – et même inspecter la tenue de leurs archives au moyen des assises, ces visites périodiques qu'il effectuait dans les judicatures de son ressort. Il lui incombait de plus la connaissance des causes civiles et criminelles de son territoire, en première et deuxième instance, sauf dans les cas où le justiciable, par sa qualité propre ou la nature du différend, pouvait s'adresser au sénat. En clair, selon le titre IX, article 3 des Constitutions royales de 1723, il tranchait directement les litiges entre les communautés et ceux entre les vassaux ou entre un vassal et ses sujets, à l'exclusion des contentieux résér-

¹ ADAM, 2 B 28, procédure du 24 janvier 1641.

² Ernest HILDESHEIMER, *Guide des Archives des Alpes-Maritimes*, Nice, 1974, p. 58.

vés à la Chambre des comptes, au sénat et aux intendants. L'attestent les procédures, conservées dans le fonds, opposant la communauté de Berre à Claudio di Berra et les époux Grimaldi à Cassandra Grimaldi, coseigneurs de Tourrette. Encore en 1726 le lieutenant juge de Châteauneuf remit les actes du procès entre Giulio Rosso di Castelnuovo et les frères Calvini au préfet, « étant donné – précisa-t-il – qu'il s'agit [d'affaire] entre vassal et sujet »¹. Il recevait ensuite les appels, provenant des juges des terres de sa circonscription, fussent-elles inféodées. Dans ce cas, lisait-on dans l'art. 5 des Constitutions, « ils ne procéderont pas [...] en qualité de préfets ou juges-mages, mais comme juges des appellations élus par les vassaux, auxquels la première appellation se trouvera appartenir »². Au cours du XVIII^e siècle, peut-être après la fusion de la préfecture avec la judicature de Nice, il était de surcroît juge d'appel pour les affaires traitées en première instance par les arbitres et regardateurs (sorte de police municipale) de la ville de Nice. Au civil, le particulier ne disposait que de 20 jours pour introduire l'appel et de 30 quand, s'estimant lésé par un jugement du tribunal préfectoral, il souhaitait déférer l'affaire au sénat. Lequel avait été d'abord celui siégeant à Turin, puis, à partir de mars 1614, son homologue de Nice, créé justement à cette date. Au pénal, aucun appel des sentences des juges ordinaires, qui imposaient une peine au-dessous de 50 livres, n'était recevable, alors qu'il l'était si elles excédaient ladite somme. Mais, édictait le titre XXIII des Constitutions de 1729, « pour ce qui est des sentences qui seront rendues par les préfets, on ne pourra pas en appeler le sénat, à quelque somme que puissent monter les peines pécuniaires y contenues »³.

En plus des tâches fixées par le législateur, le préfet pouvait endosser des responsabilités occasionnelles, quand par exemple le prince le nommait arbitre pour régler des procès délicats, à l'instar de celui de 1655, entre les Pères franciscains du couvent de Saint-François à Nice et ceux du monastère Saint-Dominique, relatif à la propriété d'un site⁴. Ou bien il le désignait comme membre supplémentaire, avec d'autres magistrats, pour décider une affaire aussi sensible, déléguée à la cour souveraine. En outre, par disposition royale – voulue toujours dans le dessein de rendre la justice plus prompte – il intervenait en matière ecclésiastique, concédant le bras séculier, lorsqu'il s'agissait de sentences civiles et criminelles ne comportant pas de peines corporelles et d'ordonnances, rendues dans les causes sommaires, par l'officialité épiscopale. Pareillement il était autorisé à donner l'exequatur, en présence de certaines bulles et brefs du pape et décrets des congrégations religieuses⁵. Au lendemain du traité du 14 mars 1760, il reçut une prérogative complémentaire concernant les frontières. Ainsi incitait-il les juges, bailes et consuls des terres limitrophes avec la Provence à veiller à ce qu'il n'y ait pas de changements des limites posées sur la ligne de démarcation convenue avec le roi de France. Enfin, dans la sphère administrative, le juge mage légalisait les titres, écritures et autres actes passés par devant notaires ou par des personnes habilitées.

2. Le fonds d'archives

D'après les Constitutions royales de 1729, art. 6 du titre XXX, les préfets étaient obligés de remettre, en chaque fin d'année, les procédures criminelles dans les archives publiques de la préfecture ou, à défaut, dans celles des sénats, quitte à « insérer dans les registres de leur greffe une note desdits procès dans laquelle l'on spécifiera le contenu de la sentence ». C'était probablement ce dernier cas de figure qui avait cours à Nice où, si l'on prête foi aux informations contenues dans quelques documents, le préfet ne disposait pas d'un endroit propre où exercer ses fonctions, ni par conséquent d'une pièce spécifique pour y conserver les archives produites. La situation n'était pas si extraordinaire qu'il peut paraître, le personnel judiciaire de l'époque ayant l'habitude de travailler à domicile ou d'y amener des dossiers. En 1632, Filippo Achiardi ne rendait-il pas la justice « dans la maison de [son] habitation habituelle, siégeant judiciairement »⁶ ? Des mots reproduits quasiment à l'identique en 1738 par son successeur Gerolamo Lubatti. Il est fort probable donc que le fonds d'archives du préfet ait subi le sort

¹ ADAM, 2 B 20, dossier de procédure du 19 décembre 1726.

² *Leggi e costituzioni di S.M., Loix et constitutions du roi*, Torino, Valetta stampatore, 1723, pp. 159-162. Les Constitutions de 1729 reprendront les mêmes principes.

³ *Leggi e costituzioni di Sua Maestà, Loix et constitutions de Sa Majesté*, Torino, Chais stampatore, 1729, t. 2, p. 126.

⁴ ADAM, 2 B 15, dossier de procédure du 23 février 1655.

⁵ À ce propos voir ADAM, 1 B 205, entérinement des billets royaux des 28 septembre 1728, 21 novembre 1729 et 13 décembre 1730.

⁶ ADAM, 2 B 14, dossier de procédure du 8 décembre 1632.

de celui du sénat, éparpillé et détruit au moment de l'arrivée des Français dans Nice, en septembre 1792, puis après l'annexion de 1860, lorsque, perdue son utilité administrative, il fut abandonné, des années durant, dans des pièces inappropriées, voire sous les combles, exposé à des dégradations diverses et variées ; des péripéties qui expliquent les nombreuses pertes constatées.

En tout cas, en 1923, le fonds avait échoué dans les locaux de la bibliothèque municipale, provenant de la mairie qui, sous la Restauration, avait abrité le tribunal de préfecture. S'apercevant de la nature juridique de ces papiers, le conservateur avait décidé de les confier à qui revenait la charge de les conserver. « L'importance de ces documents est considérable. – écrivait alors l'archiviste départemental dans son rapport annuel – Dans les États de la maison de Savoie, le *prefetto* était un juge de première instance, comme le sénéchal dans les provinces du sud de la France. Cette juridiction n'était pas jusqu'ici représentée dans les archives départementales. Si le versement qui vient d'être fait ne constitue qu'une partie du fonds, il suffit cependant à faire connaître le mécanisme de la juridiction »¹. À cette occasion, il en donnait les dates extrêmes, 1599–1762, toutefois rien n'était indiqué quant au métrage linéaire.

L'urgence de trier et cataloguer les fonds qui, au fur et à mesure, étaient versés et le manque de personnel qualifié retardèrent son classement, jusqu'à la fin des années 1950, lorsque prit forme le projet de traiter toutes les archives de la série B. Par les soins d'Ernest Hildesheimer, directeur, et de Constant Bianchi, documentaliste–archiviste, ce projet aboutit en 1964 avec la publication d'un répertoire. Ce dernier englobait, d'une part, un supplément relatif au sénat, oublié dans l'inventaire précédemment dressé, d'autre part l'ensemble des fonds des juridictions royales et seigneuriales de la région de Grasse et du comté de Nice, conservés aux Archives départementales. Par conséquent, la préfecture de Nice y figurait sous la référence 2 B. La concision de cet outil de travail, la nécessité d'intégrer des documents, ventilés par mégarde dans d'autres séries anciennes (1 E, 3 E, G ou H notamment) et la volonté de mieux appréhender l'institution par des analyses plus développées – celles des procédures tout particulièrement jusqu'alors ignorées – ont motivé un nouveau traitement et la rédaction d'un répertoire détaillé.

Le classement

Dans l'impossibilité de recouvrer l'ordre originel, compte tenu des lacunes, le cadre de classement adopté s'inspire des domaines d'activité de l'institution. Il calque par ailleurs celui utilisé pour les fonds du sénat, avant et après la Révolution (sous-séries 1 B et 2 FS) et du tribunal de préfecture (sous-série 3 FS). C'est pourquoi on rencontre d'abord les documents afférant aux affaires générales et administratives, qui ne constituent en vérité qu'un médiocre échantillon et, au surplus, limité dans le temps. Autrement dit, quelques registres du XVIII^e siècle, contenant des actes de tutelle, curatelle, émancipation, etc., tenus par des notaires, faisant office de secrétaires, dont la succession a pu être reconstituée, grosso modo de 1725 à 1792. Suit la collection des activités judiciaires avec, en tête, un article consacré aux assises. À l'accoutumée, elle est subdivisée entre justice civile et pénale et, se conformant aux étapes de la procédure, chaque subdivision débute par les requêtes et s'achève par les jugements et les appels et, en matière criminelle, par la remise des peines.

Les dossiers de procédure, essentiellement ceux en matière civile, les plus nombreux, ont été répartis selon le niveau de juridiction. D'où, pour commencer, les affaires traitées directement par le préfet en première instance, ensuite celles provenant des juges inférieurs, rangés par ordre alphabétique, enfin les appels présentés par les justiciables au sénat de Turin jusqu'en 1614, un critère qui aide à mieux discerner le mode de fonctionnement de l'institution et à montrer l'emprise de la justice seigneuriale ou certaines spécificités niçoises, comme les regardateurs municipaux. Chaque dossier a fait l'objet d'une analyse où, outre un résumé du litige, sont mentionnés les lieux et les patronymes des personnes. À cet égard, le parti a été pris de transcrire les noms et les prénoms tels qu'ils apparaissent dans les documents, en italien, et quoique déclinés au singulier, au féminin ou au pluriel. Parfois, quand dans un texte figurent la forme ancienne et celle moderne qui a fini par s'imposer, on a choisi de les citer toutes les deux, par exemple Suo (Sue). Seuls quelques noms de famille connus, tel Grimaldi, ont été corrigés, selon la graphie stabilisée au XVIII^e siècle. Les prédicats nobiliaires sont également en ita-

¹ ADAM, 3 T 6, rapports de l'archiviste départemental, rapport du 30 juillet 1923.

lien, comme Rosso di Castelnuovo, une solution qui permet de les appréhender d'emblée et d'éviter toute confusion avec le village correspondant. Certaines pièces produites, jointes aux dossiers pour les besoins du contentieux, tels que testaments, inventaires après décès ou décrets royaux, ont été notées, de par leur valeur documentaire ou iconographique. En revanche tous les actes notariés, antérieurs à l'insinuation, ont été signalés, ainsi que les notaires qui les ont reçus, dans le dessein de pallier, un tant soit peu, le déficit des minutiers originaux.

Quant à la datation, pour les affaires civiles c'est la date de l'enregistrement de la *supplica*, ou requête, qui a été retenue, lorsqu'elle était précisée, ou bien celle de l'acte de comparution, premières démarches de la procédure. Pour les affaires pénales, c'est par contre la date de la sentence ou les dates extrêmes, quand il s'agit de registres reliés de plaintes, procès-verbaux d'audition de témoins et informations criminelles diverses.

Après classement, le fonds comporte 48 articles sur environ 4 mètres linéaires de rayonnages. Cet ensemble de registres et liasses est rédigé en italien, mais maints documents sont en latin, surtout pour les XVI^e et XVII^e siècles, s'agissant de copies d'actes notariés établis avant 1561, année de l'adoption de l'italien en tant que langue officielle des États de la maison de Savoie. Les dossiers de procédure recèlent pareillement des pièces en français et en *nissart*. Il est intéressant de signaler à ce propos une lettre et singulièrement un cahier de 1591 où des fermiers de la famille Cabriero ont consigné, en langue locale, les comptes d'une exploitation agricole de la campagne niçoise. Quant à l'étendue chronologique, elle couvre la période allant de 1566 à 1792. Parmi les pièces produites, présentées par les justiciables pour étayer leurs arguments, se trouvent néanmoins des actes du XV^e siècle, telle la transcription de la transaction passée entre les seigneurs et la communauté de Contes du 16 février 1462.

Les possibilités de recherche

En dépit d'importantes lacunes, le fonds du préfet de Nice constitue une source de renseignements remarquable, d'autant plus qu'il s'agit là d'un terrain à défricher. En effet, rien ou presque n'a été écrit sur cet organisme ou à partir de ses archives. Pourtant, les pistes de recherche sont notables. Et premièrement des études d'ordre juridique, concernant la genèse et l'évolution de l'institution, ses compétences, sa collaboration avec le sénat ou ses magistrats. Dans ce contexte, des approches comparatives seraient intéressantes, par des travaux faisant un parallèle avec les juges mages du duché de Savoie, de Piémont ou avec les sénéchaussées françaises.

Deuxièmement, dans le domaine de l'histoire – celle des mentalités tout spécialement - ce fonds apporte des informations qui enrichissent la connaissance de la ville et du comté de Nice sous l'Ancien Régime. À ce sujet, c'est dans les procédures que le chercheur peut puiser pour mieux appréhender des épisodes et des coutumes de la vie quotidienne. À titre d'exemple, dans l'une d'elles des témoins relatent leurs souvenirs sur le siège de Nice de 1543¹. Il est incontestable que ces procédures révèlent les changements, de toute nature, qui s'opèrent en l'espace de plus de deux siècles. Au sein de la société d'abord, où on voit paraître les tensions opposant les membres des familles de l'aristocratie ou ces familles aux communautés d'habitants à la fin du XVI^e siècle, puis la montée en puissance des nouvelles classes au sein de la société, destinées à concurrencer la vieille élite. Preuve en est, d'une part, les litiges entre les Grimaldi et les Berra, d'autre part ceux engagés par les Tonduti et les Pauliani, expression des couches bourgeoises émergentes. Sur le plan démographique, on constate des mutations aussi significatives, par le départ de quelques Niçois, suivant peut-être les orientations diplomatiques de la maison de Savoie proche alors des Habsbourg d'Espagne, comme Giovanni Cabriero, disparu au-delà des Pyrénées avant 1601, ou attirés par l'aventure dans le Nouveau Monde, tel le marchand Gian Ludovico Taone de Lantosque, établi dans la cité de Los Reys aux Indes occidentales (Lima au Pérou) vers 1620. À l'inverse, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, voilà l'établissement de Français et d'Italiens, à l'image du sieur Bonet du Roussillon et de négociants, originaires de Sommariva di Perno en Piémont et de Florence.

Ne manquent pas des documents éclairant l'histoire religieuse, par le biais de procès entrepris par des institutions ecclésiastiques et des ordres monastiques, dont les Dominicains et les Augustins, visant

¹ ADAM, 2 B 37, affaire du 11 décembre 1602.

à revendiquer des actes de reconnaissance et des cens surannés, assurés sur des bien-fonds, sorte d'hypothèque sur la propriété, de moins en moins supportés, sinon bafoués, par les propriétaires. Ni font défaut ceux pouvant servir à l'histoire de l'art : les actes judiciaires et administratifs du secrétaire Giambattista Durante ne contiennent-ils pas les instructions des travaux à effectuer pour la réfection de la chapelle du Saint-Sépulcre de 1782 ? Les procédures contribuent également à illustrer l'histoire de la famille, grâce aux contrats de mariage ou aux partages des hoiries. Fait anecdotique, non dépourvu d'intérêt, plusieurs dossiers nous renseignent sur l'ascendance familiale et sociale de l'avocat fiscal général du sénat de Savoie Francesco Saverio Maistre, l'une de ces lignées cherchant à s'affirmer dans le microcosme citadin. En substance, comme bien des archives judiciaires, celles du préfet de Nice ouvrent des perspectives non négligeables et concourent à la découverte – ou redécouverte – de pans de vie locale.

JUGES MAGES ou PRÉFETS du COMTÉ de NICE¹

COSTAFORTE Giovenale Emanuele di	attesté en 1565 et 1566
Della ROCHETTA Carlo	attesté en 1569
DEL POZZO Paolo	1582 - 1584
ORSIERO di MARIA Honorato	1586 - 1589
CORTINA di SAN MARTINO Cesare	1590 - 1591
DRAGO Gian Francesco	1591
FABRI Marco	1594
CORTINA di SAN MARTINO Cesare	1597 - 1599
GROMO Francesco	1599 - 1602
CAISSOTTO Francesco	1602 - 1604
BALBIANO Cesare	1606 - 1609
DAL POZZO Antonio	1614 - 1617
BARRALIS Ludovico	1620 - 1623
FABRI Giovanni Ludovico	1623 - 1624
CAISSOTTI Giovanni Paolo	1625 - 1626
ACHIARDI Filippo	1627 - 1636
GILLETTA Ascanio	1635 - 1638
LEOTARDI Honorato	1638 - 1641
MARENCO Bartolomeo	1641 - 1643
PORTANIERO di SANTA MARGARITA Giacomo	1643 - 1648
GALLO (I) Antonio	1648 - 1652
CORTINA di SAN MARTINO Federico	1652 - 1655
TRINCHIERO Ludovico	1653
DE GUBERNATIS Gerolamo Marcello	1656
PORTANIERO di SANTA MARGARITA Pietro	1659
GALEA Giacomo ²	1662
BLAVETTO Onorato	1663
PORTANIERO di SANTA MARGARITA Pietro	1667
TONDUT(I) Francesco Flaminio	1667 - 1681
GALEA Giacomo	1683 - 1685
MILONI(S) Francesco	1689 - 1692
BOCHIO Giulio	1693 - 1695
TONDUTI Orazio	1695
AUDIBERTI Carlo Francesco	1697 - 1702
BALDOINI di SANTA MARGARITA Giovanni Michele	1702 - 1714
GERMANO di VILLAFRANCA Giambattista	1714 - 1723

¹ En général la première date indique la nomination des préfets, puisée dans les entérinements du sénat ou dans les dossiers de procédure. Le mandat était de trois ans, sauf nomination ailleurs ou renouvellement accordé par le souverain. Il est à signaler que la date des patentes de nomination n'est pas forcément celle de prise effective des fonctions. De plus, certains pouvaient recevoir le titre quand la place n'était pas encore disponible ou tout en exerçant d'autres missions.

² Son testament de 1706 est conservé dans le fonds du sénat, sous la cote 1 B 239.

PRÉFETS JUGES¹

ROVELLI di CEVA Michele Antonio Bartolomeo	1724 - 1726
RANDONE Giovanni	1726 - 1729
BELTRAMI Pietro	1729
LUBATTI Gerolamo Francesco	1730 - 1738
SIGNORILE Giuseppe Antonio	1738 - 1739
GALEA della MADDALENA Gian Francesco	1742
ALBINI Carlo Antonio	1750 - 1756
ACHIARDI dell'ALP Andrea	1756 - 1766
RICCI des FERRES Giuseppe Francesco	1768 - 1781
BOTERI di CASTELNUOVO Giovanni Antonio	1782 - 1792

¹ À partir du 15 décembre 1724, le préfet assume également les attributions de juge ordinaire de Nice.



ANDREA ACHIARDI DELL'ALP,

*SENATORE, e Prefetto della Città di
Nizza, e suo Dipartimento.*



OVENDO Noi in conformità degli Ordini fatti pervenire dall' Eccellentissimo Senato in questa Città sedente, con sua Missiva de' quattordici del corrente, star in attenzione, che intatta sussista, ed illesa si mantenga la limitazione del nostro Real Sovrano con la Corte di Francia, stabilita in virtù del Trattato seguito li ventiquattro Marzo dell'anno 1760, per riguardo alla Frontiera delle terre del Contado, confinanti colla Provenza: Ordiniamo a' Signori Giudici, Consogli, Baili, e Segretarj delle Comunità di detta Frontiera di usare ogni più esatta circospezione, perchè non siegua alterazione, e cambiamento a' termini, e confini stati come sopra fissati, e stabiliti; e così di star attenti alle variazioni, che fossero per occorrer attorno detta limitazione, e di farcene, il caso occorrendo, avvertiti, per subito trasferirsi sopra de' luoghi rispettivi, procedervi alla funzione delle opportune informazioni, e farle passare alla Segretaria del detto Eccellentissimo Senato.

Ingiungendo a detto effetto i Consogli delle rispettive Comunità, confinanti come sopra colla Provenza, di dover ogni anno nel principio d'Agosto, con l'assistenza del Bailo, e Se-

PRÉFECTURE DE NICE

02B 0001 - 0003 : AFFAIRES GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES

02B 0001 : Personnel

- 02B 0001** - Nomination des juges ordinaires et des lieutenants juges.- Présentation, faite au secrétaire de la préfecture Giuseppe Francesco Gabriele Rossetti, des patentes les autorisant à exercer, déjà approuvées par le sénat de Nice : transcription desdites patentes, avec l'indication de la date de la présentation, du nom du juge et de la localité (13 octobre 1759 - 26 mars 1760), 1 cahier.
13/10/1759 - 26/03/1760

02 B 0002 : Successions et donations

- 02B 0002** - Renonciation d'hoiries.- Déclarations et suppliques reçues par le secrétaire et notaire Giuseppe Dettat, contenant notamment les patentes du roi Charles-Emmanuel III, accordant au marquis, capitaine des galères royales et chevalier de Malte Claudio Maria Alli Maccarani la possibilité de renoncer à l'héritage paternel du 15 avril 1756 (11 mars 1756 - 12 février 1759), 1 cahier.
- Ouverture du testament scellé de Gioanna Maria Teisseire née Ordan.- Transcription du testament reçu par le notaire Giacomo Francesco Biscarra le 9 août 1767, procès-verbal d'audition de témoins, supplique (12 novembre 1776), 1 cahier.
- Donations, émancipations.- Actes reçus par le secrétaire et notaire Giuseppe Dettat, suppliques, transcription de minutes notariales, contenant notamment le contrat de mariage entre Carlo Ignazio Torrini di Fogassieras et Maria Costanza Carlotta Capello, fille du vassal Giuseppe Domenico Capello Marchesan di Castelnuovo, sénateur auprès du sénat de Piémont et la donation propter nuptias faite par le comte Giuseppe Ludovico, père de l'époux (15 octobre 1688, 13 janvier 1757 - 23 février 1759), 2 cahiers.
15/10/1688 - 12/11/1776

02B 0003 : Contrôles et autorisations

- 02B 0003** - Prêts d'argent et transactions effectuées par les juifs.- Notification faite au secrétaire du préfet, avec l'indication des sommes prêtées et des marchandises achetées ou vendues, des noms des débiteurs, vendeurs et acheteurs et de la date, contenant notamment une notification relative aux dettes contractées par le comte Carlo Filippo Maria Leurone di Vinadio de la ville de Fossano, propriétaire d'un bien-fonds dans le quartier de Raimies (Rimiez) (15 décembre 1723 - 22 mars 1726), 1 cahier.
- Concession du bras séculier.- Transcription des recours présentés par le procureur de la mense épiscopale, reçus par le secrétaire et notaire Pietro Millo, visant à obtenir la citation d'ecclésiastiques, demeurant en dehors de la ville ou de laïques, impliqués dans des causes matrimoniales (7 mars 1753 - 22 janvier 1762), 1 cahier.
15/12/1723 - 22/01/1762

02B 0004 - 0048 : AFFAIRES JUDICIAIRES

02B 0004 : Contrôle judiciaire

- 02B 0004** - " Assisie " (assises) concernant les juges, lieutenants juges, bailes et autres officiers de justice de la province de Nice.- Affiches du préfet Andrea Achiardi dell'Alp, procès-verbaux de déroulement des assises, inventaires des archives civiles et criminelles conservées dans chaque localité, plaintes de justiciables, conclusions de l'avocat fiscal, jugements, correspondance (25 août - 13 octobre 1757, 4 septembre 1758 - 26 mai 1759, 14 août - 17 septembre 1760, 25 août 1761 - 11 janvier 1762), 4 cahiers.

25/08/1757 - 11/01/1762

02B 0005 : Justice civile.- Requêtes

- 02B 0005** - Recours présentés par des justiciables au sénateur préfet en matière civile.- Suppliques et décrets adoptés, actes notariés, pièces judiciaires (30 avril 1621, 15 juin 1673, 10 janvier 1715, 3 janvier 1719 - 9 juin 1766, 10 août 1789), 1 liasse.
- Recours présentés par des justiciables au sénateur préfet en matière civile, reçus par le secrétaire et notaire Giambattista Durante.- Suppliques, décrets adoptés, quittances, actes notariés, pièces judiciaires, inventaires après décès, contenant notamment un décret du roi Victor-Amédée III du 1er février 1782 autorisant Onorato di Trans et son épouse Margarita Peyre à utiliser une partie de la dot pour permettre à leur neveu, Michele Peyre di Castelnuovo, lieutenant au service de la France, d'obtenir une compagnie dans le régiment de Berry cavalerie, les décrets royaux des 2 septembre 1785 et 19 janvier 1787, accordant aux époux Mouans de Nice la possibilité d'aliéner une fraction de la dot pour financer la profession d'orfèvre du mari et les comptes des dépenses engagées pour construire une maison à l'extérieur de la Porte marine, îlot Saint-Érasme, à Nice, avec l'indication des journées, des ouvriers et des matériaux employés (21 avril 1781 - 24 août 1787), 1 liasse.

30/04/1621 - 10/08/1789

02B 0006 : Justice civile.- Actes du secrétaire Giacomo Clareti

- 02B 0006** - Actes de comparution rédigés par le notaire Giacomo Clareti, secrétaire de la judicature de la ville de Nice.- Transcription, avec l'indication des parties, de l'avocat, de la date et du numéro d'enregistrement (19 novembre 1724 - 28 août 1726), 2 cahiers.
- Actes judiciaires et administratifs rédigés par le notaire Giacomo Clareti, secrétaire de la judicature de la ville de Nice.- Actes de comparution, de procuration, de caution, de protestation, de renonciation, de soumission, de curatelle, rapports d'expertise, procès-verbaux d'audition de témoins (16 novembre 1724 - 3 août 1726), 2 cahiers.

16/11/1724 - 28/08/1726

02B 0007 : Justice civile.- Actes du secrétaire Pietro Millo

- 02B 0007** - Actes judiciaires et administratifs du secrétaire Pietro Millo.- Actes de tutelle, de curatelle, d'émancipation, adjudications, quittances, suppliques, auditions de témoins, expertises, partages d'héritage, inventaires de biens, contenant notamment les patentes royales du 21 décembre 1753 autorisant la comtesse de Pierrefeu Maria Teresa Blavet, native de Torino (Turin), encore mineure, à vendre un fonds, situé aux Baumettes et une transaction entre les héritiers du marquis Stefano Alli Maccarani du 24 mai 1755 (2 avril 1753 - 26 février, 28 novembre 1756), 1 registre.

02/04/1753 - 28/11/1756

02B 0008 - 0009 : Justice civile.- Actes du secrétaire Giuseppe Dettat puis de Giuseppe Francesco Gabriele Rossetti

02B 0008 - Actes judiciaires et administratifs du secrétaire Giuseppe Dettat.- Actes de tutelle, de curatelle, d'émancipation, quittances, adjudications, ouverture de testaments, suppliques, auditions de témoins, inventaires, dont ceux de la boutique et de la maison du confiseur Onorato Verani du 6 avril 1758 et de Paolo Stagneta de l'île de Malte mais habitant Nice, constitutions de dot, contenant notamment le testament de Pietro Chiabauda de Peillon du 27 février 1719, reçu par le notaire Giulio Cesare Doya et conservé par son successeur Lorenzo Dalmas, portant un cachet à sec (5 mars 1756 - 21 février 1759), 1 registre.

05/03/1756 - 21/02/1759

02B 0009 Actes judiciaires et administratifs du secrétaire Giuseppe Dettat, puis de Giuseppe Francesco Gabriele Rossetti.-

- Actes de curatelle (10 mars 1756 - 21 février 1759, 9 mars 1759 - 4 novembre 1761), 2 cahiers.

- Actes de soumission (26 mars 1756 - 20 février 1759), 1 cahier.

- " Risposte a posizioni " (répliques à des affirmations).- Procès-verbaux d'audition de témoins (5 avril 1756 - 20 janvier 1759, 8 mars 1759 - 1er juillet 1761), 2 cahiers.

- Serments et serments à la forme majeure présentés par les consuls et les regardateurs de la ville de Nice au moment d'assumer leurs fonctions (26 avril 1756 - 13 janvier 1759, 24 juin 1756 - 27 octobre 1758, 8 mars 1787), 2 cahiers et 1 pièce.

- " Atti delle recognizioni " (actes de reconnaissance, par des témoins, d'écritures produites lors de procès).- Suppliques, procès-verbaux d'audition de témoins, contenant notamment une supplique portant le cachet à sec de l'évêque de Nice Carlo Francesco Cantono du 25 juin 1757 (8 mai 1756 - 28 novembre 1758, 19 juin 1761 - 19 février 1762), 2 cahiers.

- " Proteste " (procès-verbaux de protestation) (8 juillet 1756 - 5 février 1759, 5 mars 1759 - 11 décembre 1761), 2 cahiers.

- " Testimoniali di stato " (procès-verbaux d'état des lieux) (29 juillet 1756 - 8 février 1757, 21 juillet 1757 - 23 septembre 1761), 2 cahiers.

10/03/1756 - 08/03/1787

02B 0010 - 0012 : Justice civile.- Actes du secrétaire Giambattista Durante

02B 0010 - Actes judiciaires et administratifs du secrétaire Giambattista Durante.- Actes de curatelle, de tutelle, d'émancipation, donations, partages d'héritage, quittances, adjudications, expertises, suppliques, auditions de témoins, inventaires de biens, dont celui de l'abbé Onorato Audiberti comportant la description de la bibliothèque du 12 octobre 1780 et celui du comte Giuseppe Ludovico Torrini di Fogassieras du 5 mars 1782, un acte notarié reçu à Cagliari, concernant la veuve Maria Rita La Croix, née Valentino, portant le cachet à sec de l'archevêque de Sardaigne et de Corse Vittorio Filippo Melano, du 26 juillet 1781, les lettres patentes de Victor-Amédée III du 22 mars 1782 autorisant Giuseppe Ardisson à exécuter les volontés testamentaires de sa grand-mère Rosa Tomati, malgré sa minorité, correspondance (30 octobre 1777 - 4 août 1782), 1 liasse.

30/10/1777 - 04/08/1782

02B 0011 - Actes judiciaires et administratifs du secrétaire Giambattista Durante.- Actes de soumission, de tutelle, curatelle, émancipation, donations, adjudications, partages d'héritage, quittances, suppliques, contenant notamment l'adjudication de la construction de la nouvelle chapelle du Saint-Sépulcre sur la place Pairolière à Nice du 16 décembre 1782 avec les instructions des travaux à effectuer données à l'entrepreneur Pietro Laurenti par le " capo mastro " Antonio Spinelli, un décret royal du 11 juillet 1784 accordant la possibilité aux époux Tordo d'aliéner des biens dotaux pour payer des dettes (7 décembre 1782 - 3 juin 1785), 1 liasse et 1 registre.

07/12/1782 - 03/06/1785

02B 0012

- Actes judiciaires et administratifs du secrétaire Giambattista Durante.- Actes de soumission, de tutelle, curatelle, émancipation, donations, partages d'héritage, inventaires de biens, dont celui du vassal Giacomo Onorato Raynardi (Rainaldi) di Falicone comprenant les immeubles, mobilier et livres de la bibliothèque du 4 mars 1789, adjudications, quittances, suppliques, contenant notamment un décret de Victor-Amédée III du 3 décembre 1784 attribuant au négociant Guglielmo Thaon la possibilité de vendre des biens afin de payer les dettes contractées quand il détenait une fabrique de savon et d'entreprendre un commerce de commissionnaire en huiles, céréales et chanvre, ainsi qu'un décret du 28 mars 1788 autorisant les époux Berengaro à vendre une partie de la dot pour rembourser des créances (17 juin 1785 - 15 mars 1792), 1 liasse.

17/06/1785 - 15/03/1792

02B 0013 - 0025 : Justice civile.- Procédures traitées en première instance par le préfet, puis le préfet juge de Nice**02B 0013**

Dossiers de procédure concernant les affaires suivantes :

- Créance de 100 écus d'or d'Italie, contractée par Ludovico Fabri de Puget auprès d'Antonio Draghi, par acte notarié de 1578, revendiquée par Stefano Drago (Draghi), frère et héritier d'Antonio (3 novembre 1582), 1 cahier.

- Imposition d'une taille sur les biens des propriétaires étrangers, exigée par la communauté d'Èze et contestée par les frères Rossetti de Nice (29 janvier 1594), 1 cahier.

- Restitution des céréales moulues leur revenant et enlevées par Honorato et Giaches, coseigneurs de Tourrette, demandée par les époux Honorato et Isaranta Grimaldi, propriétaires des moulins dits de Berre, en indivision avec la communauté (5 octobre 1594), 1 cahier.

- Droit de moudre sans payer de redevance, en vertu d'une sentence arbitrale du 17 décembre 1326, revendiquée par Honorato Grimaldi, coseigneur de Tourrette, à l'encontre de la communauté de ce lieu (12 juillet 1597), 1 cahier.

- Contestations entre, d'une part, Honorato et Isaranta di Berra, époux Grimaldi, d'autre part leur fille Cecilia Grimaldi, épouse de Raimondo Boneli di San Lorenzo et le curateur de la succession de Cecilia veuve de Obertino di Berra, mère d'Isaranta, contenant notamment le testament de la veuve Cecilia di Berra du 2 janvier 1585, déposé chez le notaire Giovanni Lautardi et des actes notariés de 1591 et 1595, reçus par les notaires Filiberto Guillioti, Honorato Garreti, Christoforo Malaucena, tous de Nice (13 février 1598), 2 cahiers.

- Confiscation de bétail et autres effets appartenant à la communauté et aux particuliers de Saint-Paul en Provence en paiement d'une dette, due par Giacomo Bellissimo de Saint-Paul et demandée par les marchands de Nice Agostino et Bernardino Caravadossi, contenant notamment des actes des années 1573-1582 reçus par le notaire Gian Antonio Testoris (7 juillet 1601), 1 cahier.

- Paiement d'une somme d'argent, réclamée par Lorenzo Barollo de La Bollène à divers créanciers, dont Pietro Rosso, Honorato Gautiero et Pietro Laurens de Belvédère, contenant notamment un acte de 1598 reçu par le notaire de La Bollène Honorato Gautery (18 décembre 1603), 1 cahier.

- Paiement des annuités d'un cens, contracté en 1524, demandé par l'économiste du couvent Saint-Augustin de Nice à Giorgino et Guglielmo Moretti, contenant un acte de 1571 reçu par le notaire Giovanni Lubonis (dossier incomplet) (31 août 1604), 1 cahier.

- Acquiescement d'une créance contractée par les frères Nicolao et Antonio Veirani de Contes, réclamé par les époux Michele et Antonietta Simoni, du même lieu (12 mai 1621), 1 cahier.

- Paiement de sommes découlant d'une sentence du 4 février 1600 prononcée par le préfet de Nice et de la dot, instituée pour Isaranta di Berra, épouse d'Honorato Grimaldi, demandé par leur fils Carlo Andrea Grimaldi à Honorato, seigneur de Berre (6 avril 1622), 1 cahier.

03/11/1582 - 06/04/1622

02B 0014

Dossiers de procédure concernant les affaires suivantes :

- Créance de 300 florins réclamée par Gian Bartolomeo Dalmasso à son beau-frère Gioaneto Boiero, tous de Nice (28 novembre 1622), 1 cahier.
- Acquittement du prix de vente d'une vigne, située dans le quartier dit de la Conque sur le territoire de Nice, demandé par le capitaine Claudio Constantino, au nom aussi de son frère Simone absent, à l'acquéreur, le notaire Vincenzo Constantino, contenant une lettre du 10 juin 1618 (?), adressée à Francesco Costantini, majordome de S.A.R, à Nice, venant de Venezia (Venise) (19 août 1623), 1 cahier.
- Restitution d'une somme de 206 pièces, faisant huit réaux de Castille, remise au marchand Giovanni Luigi Taone par Giovanni Ludovico Taone, habitant dans la ville de Los Reys dans les Indes occidentales (Lima au Pérou), demandée par Gioannetta et Catharina Taone, en tant que soeur et nièce de Giovanni Ludovico Taone, à Benedetto Taone, héritier de son père, le marchand Giovanni Luigi (29 novembre 1624), 1 cahier.
- Paiement d'un cens établi en 1597 sur une terre, sise dans le quartier Barri di Masson et sur une maison, exigé par le chapitre de la cathédrale de Nice aux héritiers du chanoine Antonio Artenario (23 février 1628), 1 cahier.
- Saisie de terres et de biens meubles en paiement d'une créance, effectuée par Antonio Paschiero, avocat à Nice, à l'encontre de Gian Francesco Andrea de Bonson (24 avril 1629), 1 cahier.
- Paiement de la location d'une partie du moulin de Tourrette demandé par Carlo Andrea Grimaldi des seigneurs dudit lieu à Gioanetto Goirano (9 septembre 1630), 1 cahier.
- Contestations à l'encontre de la veuve Francesca Auda et de l'hoirie du boulanger Antonio Faraud présentées par les frères Clemente et Ascanio Oddineti (dossier incomplet) (12 janvier 1632), 1 cahier.
- Créance exigée par Pietro Simeone à l'encontre de Devota Barbiero, en sa qualité d'héritière de son grand-père maternel Bartolomeo Riolfo et à son père Francesco (8 décembre 1632), 1 cahier.
- Paiement d'approvisionnements en grains, fournis par Bartolomeo Riolfo, grand-père maternel de Devota Barbiero, au capitaine Pietro Berardi de Contes et au marchand Honorato Giacobi de Nice, réclamé par Francesco Barbiero, en tant que père de Devota et administrateur de ses biens (15 janvier 1633), 1 cahier.

28/11/1622 - 15/01/1633

Dossiers de procédure concernant les affaires suivantes :

- Somme de 80 ducats à prélever sur l'héritage de leur père Giovanni Cabriero, demandée par les soeurs Antonia et Barbara, épouses Boiera et Soliera, et propriété d'une maison occupée par Davide Ottobon, contenant notamment des actes de 1588 et 1601 reçus par le notaire Honorato Garreti (10 mai 1633), 1 cahier.
- Créance due par Orazio Caissotti et Antonio Prette de Nice, réclamée par Giovanni Todone de la même ville (8 janvier 1636), 2 cahiers.
- Créance de 300 florins contractée en 1618 par Bartolomeo Riolfo et due par sa fille et son gendre, réclamée par Pietro Simeone, contremaître bombardier au château de Nice (8 décembre 1636), 1 cahier.
- Acquiescement d'une créance contractée en 1614 par Andrea Capello, demandé par Giambattista Caissotto à Agostino Lascaris et à Giambattista Drago, cessionnaire dudit Capello (22 janvier 1638), 1 cahier.
- Droits de lods et trézain exigés par le chapitre de la cathédrale de Nice à l'encontre d'Annibale Isoardi (12 septembre 1641), 1 cahier.
- Paiement d'un service annuel sur une maison, située place Saint-François à Nice, revendiqué par le chapitre de la cathédrale à l'encontre de Cesare Garachio, contenant notamment des actes de reconnaissance de 1562 et 1594, en faveur de la chapellenie de Saint-Barthélemy fondée dans l'église du château, reçus par les notaires Bartholomeo Milone et Giovanni Lautardi (6 février 1643), 1 cahier.
- Paiement d'un service d'une " salmata " de vin et de quatre florins, prévu dans l'acte d'achat d'une vigne, située à Lympia, demandé par Orazio Caissotti à Francesco Berardi (6 août 1643), 1 cahier.
- Non-respect d'un legs institué dans le testament de feu Giovanni Riboto (Ribotti) en faveur de sa fille Ludovica, épouse de Giovanni Antonio Michaelis et irrégularités dans la succession de sa grand-mère maternelle, contestés par Ludovica à l'encontre de son frère Antonio, tous de Puget (4 septembre 1646), 1 cahier.
- Annuités d'un cens demandées par le chapitre et le chanoine de la cathédrale de Nice à l'encontre des père et fils Giovanni et Giambattista Calvini et à Antonio Bonaudo (11 mai 1652), 1 cahier.
- Propriété d'un site à Rimiez, revendiquée d'une part par les Pères du couvent Saint-Dominique, l'utilisant pour faire transiter les troupeaux de bestiaux, d'autre part par les Pères mineurs conventuels de Saint-François, l'employant pour recueillir les eaux pluviales (23 février 1655), 1 cahier.
- Paiement d'une créance, contractée en 1653, exigé par les frères Alessandro et Amedeo Del Pozzo à l'encontre de Gian Ludovico Gaetti (5 août 1663), 1 cahier.
- Créance exigée par le chanoine Francesco Bontà aux époux Ferrali, tous de Nice (9 octobre 1663), 1 cahier.
- Propriété d'une " faissa " située dans le quartier des Sagnes, dans la campagne de Nice, revendiquée par Michel'Angelo Massena, économe du couvent Saint-Dominique à l'encontre de Giambattista Pasturelli, contenant notamment un acte du 3 juillet 1605 reçu par le notaire Cristoforo Mallausena (19 novembre 1667), 1 cahier.
- Paiement du reliquat d'une somme due en raison de la vente d'une terre, située à Puget, réclamée par Antonio Pignone à Giuseppe Luponis (12 janvier 1668), 1 cahier.

10/05/1633 - 12/01/1668

Dossiers de procédure concernant les affaires suivantes :

- Paiement d'un cens réclamé par le couvent Saint-Dominique de Nice à la communauté de Tourrette (11 août 1668), 1 cahier.
- Somme due par les père et fils Andrea et Carlo Martini di Castelnuovo, réclamée par le couvent Saint-Dominique de Nice (11 août 1668), 1 cahier.
- Paiement de loyers dus par Gioanetto Goirano de Tourrette, réclamé par Michel'Angelo Lascaris et son épouse Anna Francesca Grimaldi Richieri (26 avril 1669), 2 cahiers.
- Saisie de " faisse " à Bendejun, en paiement d'une somme fixée par une sentence du préfet de 1668, réclamée par l'économiste du couvent Saint-Dominique de Nice à l'encontre de Carlo Honorato Martini di Castelnuovo (11 août 1672), 3 cahiers.
- Paiement d'une somme, découlant de plusieurs actes de reconnaissance, due par Vincenzo Brussetto au couvent Saint-Dominique de Nice, pour une propriété située dans le quartier de la Mantica (Mantega), contenant notamment un acte de reconnaissance en latin du 11 octobre 1530 reçu par le notaire Nicolao Rochioni (7 septembre 1673), 1 cahier.
- Acte de reconnaissance et paiement de redevances pour un bien-fonds situé dans le quartier de Terron, demandé par le couvent Saint-Dominique de Nice à Gian Antonio Buonfiglio (7 septembre 1673), 1 cahier.
- Paiement de redevances pour un bien-fonds situé dans le quartier de " Barri vecchio " demandé par le couvent Saint-Dominique de Nice aux frères Andrea et Marcello Gastaldi (14 avril 1674), 1 cahier.
- Mise en possession d'un bien-fonds, à titre de gage, jusqu'à l'acquittement d'une créance, demandée par la veuve Catarina Alberta aux frères Stefano et Giambattista Lea, tous de Nice (7 octobre 1676), 1 cahier.
- Interdiction de transiter par un petit sentier rural, traversant un bien-fonds du quartier du Temple dans la campagne de Nice, appartenant aux frères Giovanni et Andrea Maistre, demandée par ces derniers à l'encontre de leurs voisins, les frères Alessandro et Giambattista Cotti (14 mars 1679), 1 cahier.
- Malfaçon d'un coffre pour la statue de la Vierge du Rosaire, représentant des figures et des armoiries, contestée par les prieurs du couvent Saint-Dominique de Nice au doreur Gaspare Oliva et au sculpteur sur bois Pietro Francesco Spina (9 novembre 1679), 1 cahier.
- Répartition des fruits d'une oliveraie tenue à colonie partiaire, située sur le col de Villefranche, selon " le style de Nice ", à savoir 2/3 pour le propriétaire et 1/3 pour le manant lors des bonnes années et 50 % pour chacun lors des mauvaises années, donnant lieu à des contestations entre le propriétaire, le marchand Francesco Pauliano, et le colon Antonio Passerone (18 décembre 1683), 1 cahier.

11/08/1668 - 18/12/1683

02B 0017

Dossiers de procédure concernant les affaires suivantes :

- Enquête sur les biens ayant appartenu à Giovanni Papacino de Villefranche, détenus par le prêtre Honorato Berengaro, demandée par le mandataire de la comtesse Matilda Malabaila, en tant que tutrice de son fils Giuseppe Antonio dans le " giudizio di concorso " ouvert contre le comte Carlo Francesco Malabaila et autres créanciers dudit Papacino (24 janvier 1685), 1 cahier.
- Propriété d'un bien-fonds à Bellet, dans la campagne de Nice, appartenant au comte Annibale Lea, contestée par Stefano Berengaro (5 mai 1685), 1 cahier.
- Dommages causés à la propriété de Stefano Berengaro, à Bellet, par les troupeaux du comte Annibale Lea (24 mai 1685), 1 cahier.
- Paiement de la mouture de plusieurs mesures de blé, effectuée dans le moulin du comte Galleano, situé près du port Lympia, affermé par Batina et Pietro, mère et fils Labbé, demandé par ces derniers à Stefano Berengaro (20 mars 1692), 1 cahier.
- Refus de livrer mille arbres situés dans un bois des Sagnes, dans la campagne de Nice, opposé par Stefano Berengaro, se prétendant propriétaire du bois, à l'encontre du trésorier Bartolomeo Cotto (26 mars 1692), 1 cahier.
- Propriété d'un fonds dans le quartier de l'Ariane, contestée par Honorato Grimaldi et les prieurs de la compagnie du Corpus Domini, érigée dans la cathédrale de Nice, à l'encontre de Giovanni Armana et Gian Francesco Gaverni (15 novembre 1696), 1 cahier.
- Contestations concernant l'estimation de l'hoirie de Maria Armana, veuve de Fabrizio Inart, soulevées par Andrea Inart, son héritier, à l'encontre des époux Ioardi, contenant notamment l'inventaire des biens, bétail, outils agricoles et effets de maison de Fabrizio Inart du 18 février 1697 (9 septembre 1697), 2 cahiers.
- Paiement de dettes, contractées pour l'achat de tissus, réclamé par le marchand Andrea Maistre à Giacinto Maria Pontio (2 novembre 1701), 1 cahier.

24/01/1685 - 02/11/1701

02B 0018

Dossiers de procédure concernant les affaires suivantes :

- Résiliation d'un contrat d'affermage d'un fonds situé dans le quartier de Roquebillière, territoire de Nice, réclamée par Michel'Angelo Hipolito à Francesco Pauliano et à Ludovico Laugier (20 juin 1702), 1 cahier.
- Paiement d'un cens demandé par le prêtre Giulio Cesare Cristini à l'encontre des héritiers de Francesco Pascheri (30 mars 1709), 1 cahier.
- Travaux effectués dans la cour intérieure d'une maison par les frères Annibale et Giambattista Valvi, contestés par la comtesse Camilla Clareti et par le marchand Andrea Maistre (12 août 1711), 1 cahier.
- Acquiescement d'une créance réclamé par le procureur Giambattista Pauliani, en qualité d'héritier de son père Francesco, à Antonio Francesco Moretti (10 janvier 1715), 1 cahier.
- Paiement d'un cens demandé par Gian Onorato Pauliano à Bartolomeo Andrea, tous de Nice, contenant également une procédure, parue devant le juge de Nice opposant les époux Pauliani à Andrivon Andrea (7 décembre 1716), 1 cahier.
- Obligation de passer l'acte de reconnaissance et paiement d'un service pour la propriété d'un étage de maison, demandés par le chapitre de la cathédrale de Nice et par le chanoine Olliviero à Antonio Garda (26 janvier 1718), 1 cahier.
- Travaux entrepris par Antonio Vivaudo, portant préjudice à la maison de Carlo Andrea Pascheri, située dans la rue Mascoinat à Nice, louée à Ludovico Brachet (30 septembre 1718), 1 cahier.

20/06/1702 - 30/09/1718

02B 0019

Dossiers de procédure concernant les affaires suivantes :

- Paiement d'un cens contracté en 1651 par Bartolomeo Elena, en paiement d'un fonds situé dans le quartier de l'Ariane, réclamé par les vassaux Paolo et Francesco Achiardi dell'Alp à Pietro Ellena, héritier de Bartolomeo, tous de Nice, affaire débutée devant le juge de Nice et poursuivie devant le préfet juge, après la suppression de la judicature en décembre 1724 (4 mars 1724), 1 cahier.
- Paiement d'une dette réclamé par les frères et sœurs Maistre, en qualité d'héritiers de leur père, aux frères Giovanni et Angelo Coronati de Nice, contient également des actes du 9 octobre 1731 opposant l'avocat des pauvres Francesco Saverio Maistre au monastère Saint-François-de-Sales au sujet de la perception des loyers d'un étage de maison, située rue du Collet à Nice, réclamé par le monastère, en tant que créancier de Giovanni Coronati (2 mai 1725), 2 cahiers.
- Acquiescement d'une somme, correspondant à des achats de tissus et vêtements effectués par le liquidateur Pietro Paolo Giacobi, réclamé par les sœurs et frères Maistre, héritiers de leur père le marchand Andrea aux descendants du liquidateur, contenant notamment la liste des tissus et vêtements vendus entre 1697 et 1706 (3 septembre 1725), 1 cahier.
- Condamnation à payer 461 liras, décrétée par le préfet en 1721, réclamé par le négociant Stefano Suchet, cessionnaire du comte Alessandro Lascaris à l'encontre d'Annibale Calvi (Calvio) adjudicataire de la " lesda " de la viande, tous de Nice (6 novembre 1725), 1 cahier.
- Pensions annuelles dues, en vertu du testament rédigé en 1704 par Anna Francesca Raynaldi, veuve Maistre, par Gian Francesco Raynaldi son fils et héritier à Gian Domenico Raynaldi, son frère, moine dans le couvent Saint-Dominique de Correggio, en Italie (12 décembre 1725), 1 cahier.
- Créances, pour achat de tissus, demandées par les frères et sœurs Maistre, dont Francesco Saverio à Stefano Gaudino (5 août 1726), 1 cahier.
- Investiture et paiement de la moitié des redevances dues pour une " faissa " emphytéotique, sise aux Sagnes, exigés par l'économiste du couvent Saint-Augustin de Nice à l'encontre de Giambattista Roberto et des époux Trabaudi (6 décembre 1726), 1 cahier.

04/03/1724 - 06/12/1726

02B 0020

Dossiers de procédure concernant les affaires suivantes :

- Paiement d'un cens en argent et en nature exigé par le vassal Giusto Rosso di Castelnuovo aux frères Calvini de Bendejun, affaire remise au préfet par le lieutenant juge de Châteauneuf, étant donné qu'il s'agissait d'un contentieux entre vassal et manant (19 décembre 1726), 1 cahier.
- Pensions, instituées par son père, réclamées par le moine du couvent Saint-Dominique de Nice Domenico Ottavio De Orestis à Domenico Francesco Battista De Orestis, héritier de Maurizio Vittorio Ludovico De Orestis (14 septembre 1729), 1 cahier.
- Paiement d'un cens et d'arrérages, assuré sur une maison située à Nice, près du puits de la Condamine, revendiqué par l'économiste du couvent Saint-Dominique et par les prieurs de l'archiconfrérie de la Miséricorde à l'encontre de Maria Magdalena Alziari, veuve Pin, puis de ses enfants (25 novembre 1731, 29 avril 1733), 2 cahiers.
- Sommes dues à la suite d'un " giudizio di concorso ", réclamées par Giambattista Pauliani à Gian Honorato Guiglionda et Giuseppe Giordano (6 février 1732), 1 cahier.
- Paiement d'annuités de cens demandé par le couvent Saint-Dominique à Honorato Rostan (11 février 1732), 1 cahier.
- Paiement des loyers d'une terre, dans le quartier Gros (Cros) di Capeu, dans la campagne de Nice, exigé par les frères Maistre, dont le substitut de l'avocat des pauvres Francesco Saverio, aux frères Maurelli, en tant qu'héritiers de leur père Gian Francesco (4 juin 1732), 1 cahier.
- Annuités d'un cens, placé sur un fonds sis dans le quartier du Var et contracté en 1683, réclamées par le couvent Saint-Augustin de Nice aux frères Pastor (25 novembre 1732), 1 cahier.

19/12/1726 - 25/11/1732

02B 0021

Dossiers de procédure concernant les affaires suivantes :

- Remise de mesures de blé demandée par le baron Marco Antonio Drago des Ferres et Conségudes à des habitants de Conségudes (9 juin 1733), 1 cahier.
- Créance, contractée en 1710 par Antonia Fossat, réclamée par le négociant Stefano Suchet (Suchetto) à Ludovico Fossat, son fils (24 décembre 1733), 1 cahier.
- Construction d'un four pour la cuisson de poteries, dans l'emplacement d'un fenil, à proximité du couvent Saint-Augustin de Nice, projetée par le maître serrurier Lamberto Ardissonne et contestée par les Pères augustins (12 juillet 1734), 1 cahier
- Annuités de cens demandées par l'économe du couvent Saint-Dominique de Nice à Maria Camilla Cotta, épouse Blavet et aux soeurs Braidà (14 janvier 1735), 1 cahier.
- Paiement d'une somme d'argent découlant d'un acte notarié demandé par Onorato Castelli aux frères Ludovico et Gioanni Ludovico Bernardi (29 janvier 1735), 1 cahier et 1 pièce.
- Restitution de la dot et du trousseau d'Anna Francesca Berengara, épouse de Gian Onorato Pauliano demandée par ses neveux Maistre, ses héritiers, aux frères Gian Onorato et Giambattista Pauliani, tous de Nice, contenant notamment le testament olographe de la dame Anna Francesca Berengara du 3 août 1732 avec cachet (13 avril et 7 mai 1735), 3 cahiers.
- Travaux abusifs exécutés dans une maison, contestés par le vassal et avocat Giuseppe Francesco Ricci à Stefano Suchetto, tous de Nice (31 août 1735), 1 cahier.

09/06/1733 - 31/08/1735

Dossiers de procédure concernant les affaires suivantes :

- Paiement des intérêts d'un capital demandé par les frères Maistre aux héritiers d'Andrивon Andrea (16 avril 1736), 1 cahier
- Paiement d'une somme due par Stefano Suchetto, réclamé par le comte Gian Andrea Ribotti à Dorotea Suchetta veuve du marchand Alessandro Suo (Sue), héritière de Stefano, son père (25 juin 1737), 1 cahier.
- Achat de marchandises effectué, après le décès d'Alessandro Suo (Sue), par sa veuve Dorotea Suchetta, auprès des marchands Claudio Grosson, Onorato Arnaudo et Giacomo Arnas, contesté par le notaire Gian Annibale Cavasso, économiste de l'hoirie de feu Alessandro Suo (Sue) (20 décembre 1738), 1 cahier.
- Non-respect des clauses prévues dans un contrat de vente d'un fonds, situé à Ginestière, sur les collines de Nice, dont l'obligation de planter des vignes et des oliviers, comportant des pénalités pécuniaires, réclamées par Giambattista Pauliani aux frères Bartolomeo et Pietro Faraudi d'Utelle, habitant Nice, contenant notamment l'expertise du fonds de Ginestière (4 novembre 1745), 1 cahier.
- Propriété d'un site à Nice, revendiquée par l'insinuateur Giambattista Pauliani et contestée par le recteur Pietro Genoino (7 février 1752), 1 cahier.
- Somme de 600 livres, cédée en 1749 par l'avocat Ignazio Francesco Dabray, à titre de dot, à Gioanna Maria épouse Giovanni de Lantosque, à prélever sur les loyers d'une maison, située dans le ghetto, revendiquée par les époux Giovanni à l'encontre de l'avocat fiscal provincial Pio Dabray, fils d'Ignazio Francesco (13 mars 1752), 1 cahier.
- Paiement de cens assurés sur un fonds situé à proximité d'Èze, demandé par le chapitre de la cathédrale Sainte-Réparate de Nice à l'encontre de Ludovico Goirano et de son épouse Antonia Muratore (14 avril 1752), 1 cahier.
- Redevance et cens sur les moulins à farine et à huile de Châteauneuf dus par le vassal Bartolomeo Costantino (Constantino) di Castelnuovo au comte Gian Agostino Peyre della Costa, contenant notamment une note des frais engagés entre 1725 et 1730 pour des femmes emprisonnées " supposées sorcières " (10 juin 1754), 1 cahier.
- Restitution d'une somme engagée pour payer le droit de gabelle exigé à Londres pour l'importation de vin étranger, demandée par Giacomo de Paterson, lieutenant général de Sa Majesté et commandant général de la ville et comté de Nice, à son commissionnaire, le Suisse Francesco Filippo Fatio (20 septembre 1754), 1 cahier.
- Partage de l'héritage de Pietro Bonet entre d'une part les époux Masin, d'autre part Ludovico Giovanni et la veuve Gabriella Teisseire (17 février 1759), 1 cahier.
- Saisie de biens immobiliers en paiement d'une créance, demandée par le négociant Claudio Grosson à l'encontre du vassal de Lucéram Giuseppe Barralis, malgré l'opposition présentée par Vittoria Lascaris, l'épouse du vassal (1er juin 1759), 1 cahier.

16/04/1736 - 01/06/1759

Dossiers de procédure concernant les affaires suivantes :

- Remboursement d'une somme réclamé par Maria Maddalena Carlona, épouse du négociant Gian Francesco Massa, à Rosa Romera épouse Saisi, prêtée en 1696 pour bâtir une maison derrière la cathédrale Sainte-Réparate (8 septembre 1759), 1 cahier.
- Surélévation d'une maison, rue de La Loge à Nice, effectuée par l'insinuateur Giambattista Pauliani, ayant causé des préjudices au maître boulanger Giuseppe Berro (14 septembre 1759), 2 cahiers.
- Liberté d'emprunter un chemin vicinal pour accéder à leur bien-fonds, sis dans le quartier de Montboron, contestée par le négociant Domenico Chiauvet (Ciauvet) aux époux Belleudi (2 janvier 1760), 1 cahier.
- Obligation de passer l'acte de reconnaissance et paiement des annuités arriérées d'un service annuel concernant une " faissa " située à Riquier, réclamés par le couvent Saint-Dominique de Nice au baron Giacomo Galea et à son épouse Rosa Orsola Doja, héritière de ladite " faissa " (25 septembre 1761), 1 cahier.
- Propriété d'un terrain, longeant un mur érigé dans un fonds de Riquier pour le protéger des crues du Paillon, revendiquée par Giambattista Maistre et son frère Francesco Saverio, sénateur et avocat fiscal général près le sénat de Savoie, à l'encontre du négociant Gian Ludovico Millo (16 avril 1762), 1 cahier.
- Paiement des annuités d'un cens, institué sur un fonds situé dans le quartier de l'Archet, demandé par les prieurs de la chapelle sous le titre de Saint-Antoine-abbé existant dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste à Nice à Anna Caterina Bonfiglio veuve Tartenac, contenant notamment un contrat de location d'une baraque, sise près de la Porte marine et de la Terrasse, établi entre les prieurs de la confrérie des portefaix, érigée à Nice sous le vocable de Saint-Antoine-abbé, et le patron Paolo Denegri, originaire de Camogli dans la République de Genova (Gênes) (27 avril 1762), 2 cahiers.
- Propriété d'une terre aux iscles du Var, revendiquée par Maria Ludovica Mallon veuve Ordan à l'encontre de Pietro Roissard, tous de Nice (22 octobre 1762), 1 cahier.
- Dégâts causés aux murs de la cave de David Moise par les eaux usées de Guglielmo Gaetano Verani Masin (1er juin 1763), 1 cahier.
- Paiement des annuités d'un cens, assuré sur un fonds situé dans le quartier Sainte-Marguerite, réclamé par les Pères du couvent Saint-Dominique de Nice aux époux Pietro et Pirinetta Pin (16 juillet 1763), 1 cahier.

08/09/1759 - 16/07/1763

02B 0024

Dossiers de procédure concernant les affaires suivantes :

- Interdiction de construire dans un site mitoyen, à Bendejun, demandée par le vassal et avocat Giovanni Gerolamo Martini di Castelnuovo à l'encontre des père et fils Antonio et Giambattista Ros (Rossi) di Castelnuovo (25 août 1764), 1 registre.
- Paiement d'une somme, découlant d'un legs institué par Anna Maria Raibauda Puons en faveur du couvent Saint-Dominique de Nice, due par Ignazio Massa, possesseur d'un fonds dans le quartier de Barri vecchio, hypothéqué à cet effet et par les frères Simon, fermiers dudit fonds, réclamé par l'économe du couvent (14 décembre 1765), 1 cahier.
- Acte de reconnaissance et paiement de trézains, dus à la suite de la vente d'un fonds sis aux Sagnes, revendiqués par le couvent Saint-Dominique à l'encontre du mineur Matteo Maurandi et de sa mère tutrice, Maria Caterina Simona, veuve Maurandi (26 juin 1766), 1 cahier.
- Non-respect d'un contrat de location d'un four à Nice, contesté par le vassal Angelo Francesco Crespello à l'encontre d'Antonio Daideri (20 avril 1775), 1 cahier.
- Contestations concernant une pension de 150 livres, promise à Bonaventura Bonet, de " Roà " dans le Roussillon, lors du contrat de mariage entre sa fille Angela avec Antonio Boliero, par Gian Luigi et Antonio, père et fils Bolieri (16 mars 1776), 1 cahier.
- Travaux concernant une fontaine entrepris dans un bien-fonds du quartier Periera par le fermier, le négociant Gian Francesco Gibert, sans l'autorisation de la propriétaire Maria Felice Teresa Achiardi dell'Alp épouse Constantin (10 avril 1781), 1 cahier.
- Frais judiciaires et indemnités réclamés par Cristoforo Tordo à l'encontre de Gian Andrea Moraglia et de Marcello Bollié, lui ayant vendu en 1774 un bien-fonds, situé dans le quartier de Pessicart, grevé d'hypothèque en faveur d'Antonio Francesco Inart (2 septembre 1782), 1 cahier.

25/08/1764 - 02/09/1782

02B 0025

Dossiers de procédure concernant les affaires suivantes :

- Résiliation d'un contrat d'affermage d'un tènement et d'un moulin situés dans le quartier du Paly, juridiction de Sauma Longa, et paiement d'arrérages demandés par le baron Giuseppe Francesco de Rasque de Laval, di San Pietro e di Sauma Longa à l'encontre du tenancier Cesare Baudo (21 février 1784), 1 registre.
- Règlement à l'amiable demandé par la veuve Nervi, née Margarita Scoffiero, aux négociants Pietro Malaussena et Francesco Massaquam et à l'horloger Onorato Vitalis, concernant un fonds à Rimiez, vendu en partie par son fils Onorato Nervi, en dépit des droits de la requérante, en raison de sa dot, contenant notamment un document portant le cachet à sec de l'insinuateur Carlo Galli (23 septembre 1786), 1 registre et 2 cahiers.
- Paiement de redevances annuelles et droits de trézain depuis la Saint-Michel de 1780 pour un fonds situé dans le quartier Ventabren de la campagne de Nice, revendiqués par le couvent Saint-Dominique de Nice à l'encontre de Giuseppe Rebuf (Rebuffo) et de Pietro Cosso (10 février 1787), 2 cahiers.
- Vente d'un étage de maison, située près du Gonfalon dans la rue dénommée de La Croix, à Nice, demandée par Margherita Lubonis épouse Chery et contestée par Felice Clerissi, sa locataire (20 septembre 1788), 1 cahier.
- Créance due par le négociant Giacomo Francesco Nervi, originaire de Sommariva di Perno mais demeurant à Nice, au négociant Antonio Giuseppe Delfante, réclamée par Ferdinando Scoffiero aux frères Onorato et Pietro Nervi, fils et héritiers du négociant Giacomo Francesco, contenant notamment le cachet à sec du consul du Grand-duc de Toscane à Nice, Villefranche et Oneglia (Oneille) de 1787, certifiant le testament d'Antonio Giuseppe Delfante de Firenze (Florence) (31 juillet 1789), 2 cahiers.

21/02/1784 - 31/07/1789

02B 0026 - 0029 : Justice civile.- Procédures en appel provenant des juridictions inférieures

02B 0026 Dossiers de procédure parus en première instance devant le juge de :

Châteauneuf

- Paiement du reliquat d'une somme due pour l'achat d'une maison située dans le hameau de Trinité, revendiqué par les époux Arnulfi à Ercole Bottiero (25 février 1758), 1 cahier.
- Obligation de payer une somme, avec ses intérêts, en vertu d'un acte notarié datant de 1758, rappelée par l'économiste du couvent Saint-Dominique de Nice à l'encontre de Guglielmo Bermondi de Châteauneuf et de l'ancien syndic de Bendejun Pietro Antonio Mari (22 juin 1764), 1 registre.
- Paiement d'une somme pour la livraison présumée de 150 sétérées de blé, demandé par Antonio Filippo Daloni de Lantosque et contesté par Stefano Mari de Bendejun (24 juillet 1782), 1 cahier.

Drap

- Démolition d'un tronçon de route et destruction d'une cannaie, appartenant à Andrea Arnulf, situés dans le quartier dit la Teiliera, près de Drap, perpétrées sur les ordres du baron Onorato Grimaldi de Nice, se prétendant propriétaire (14 septembre 1733), 1 registre.

Falicon

- Propriété des terres et moulins à huile, situés à Faliconet, revendiquée par Gioanna Maria Audiberti, veuve du gouverneur Bartolomeo Blavet et contestée par son fils Bernardino et son petit-fils Gian Michele, contenant notamment une liste de produits agricoles récoltés dans le bien-fonds de Baudrana de 1728 à 1730 (19 juin 1730), 3 cahiers.

Levens

- Pension viagère promise par les frères Gian Andrea et Carlo Giofredi de Levens, réclamée par le bénéficiaire, le prieur commandataire de l'église paroissiale de Saint-Martin-Lantosque Giovanni Cagnoli (14 février 1760), 1 cahier.

Massoins

- Comptabilité de la communauté de Massoins, pendant le syndicat de Gian Tomaso Ugo, contestée par Pietro Antonio Michelis (22 décembre 1762), 1 cahier.

19/06/1730 - 24/07/1782

Dossiers de procédure parus en première instance devant les regardateurs, arbitres, juge ou podestat de :

Montgros (fief de Saint-Albert, dans la campagne de Nice)

- Droit de passage dans un fonds à Montgros, revendiqué par Domenico Sardo à l'encontre de Giambattista Faraut (26 novembre 1791), 2 cahiers.

Nice

- Saisie de mobilier au préjudice de Ludovico Auzello à la suite du non-paiement de loyers d'une maison située derrière la cathédrale Saint-Réparate à Nice, demandée par Giovanni Cabriero (14 janvier 1584), 1 cahier.

- Remboursement d'une créance, demandé par le marchand Gian Domenico Pellegnino à Pietro Gapeani, curateur de son débiteur Giovanni Cabriero, ce dernier se trouvant en Espagne (8 février 1601), 1 cahier.

- Validité du testament de Mariola Bianca, léguant son hoirie au chapitre de la cathédrale, contestée par ses créanciers (19 novembre 1613), 1 cahier.

- Paiement d'une somme d'argent réclamé par le boucher Gioaneto Oddoardo à la ville de Nice (9 juin 1617), 1 cahier.

- Créance due pour la possession d'une maison à Nice, d'une vigne dans le quartier de Caucade et d'un fenil situé sur la route de Gordolon, partage de l'héritage d'Anna Capello et paiement de cens revendiqués par Giulio Capello à son frère Andrea (1er juillet 1619), 1 cahier.

- Remboursement d'une somme due par le marchand Honorato Adrecchio à Orazio Caissotti, découlant de la constitution d'une société commerciale à Nice (11 mars 1623), 1 registre.

- Redevance annuelle et droits de lods et trézain pour une maison située à Nice, réclamés par l'économiste du couvent Saint-Dominique à Bernardo Thomatis, dernier propriétaire de ladite maison, contenant notamment un acte de reconnaissance de 1586 reçu par le notaire Marco Antonio Isoardi (21 juillet 1630), 1 cahier.

- Description de l'hoirie de Bartolomeo Riolfo, décédé lors d'une épidémie, imposée par le curateur à Francesco Barbiero, père et tuteur de sa fille Devota Barbiero, héritière de son grand-père maternel (2 août 1635), 2 cahiers.

14/01/1584 - 26/11/1791

Dossiers de procédure parus en première instance devant les regardateurs, arbitres, juge ou podestat de :

Nice

- Paiement d'une pension due par Giulio Rosso di Castelnuovo à Antonio, curateur de Giambattista, leur frère, absent de Nice (7 juillet 1648), 1 cahier.
- Contestations sur l'emplacement des bornes marquant les limites d'un fonds situé dans le quartier de Montgros, près de Nice, et sur sa contenance entre le couvent Saint-Augustin et Gaspare Guglielmo (30 octobre 1727), 1 cahier
- Propriété d'une partie d'un bien-fonds sis à Riquier et travaux dans une canalisation opposant Giambattista Pauliani à Antonio Cauvino, tous de Nice (8 novembre 1729), 1 registre.
- Paiement d'une amende pour contravention à la " lesda del pistre " sur une cargaison de pois chiches et confiscation de la marchandise exigés par l'adjudicataire de la " lesda " Pietro Giaume et contestés par Ludovica Bianchi épouse Aureglia, tous de Nice (13 mars 1763), 1 cahier.

Puget

- Acquittement de la totalité de la dot avec ses intérêts, réclamé par les époux Antonio Buscarra (Biscarra) et Anna Bottia à l'encontre de Gian Antonio Gioffredo, tous de Puget (5 avril 1636), 2 cahiers.
- Paiement d'une créance demandé par Agostino Luponis à Ludovico Luponis, de Puget (24 janvier 1641), 2 cahiers.
- Paiement de toute la dot de leur mère Bertomaireta Luponis (Lupponis), demandé par ses enfants, les frères Giacomo et Federico Raibaudi de La Croix, en France, au curateur de l'hoirie de Gian Antonio Luponis, frère de leur mère (30 octobre 1642), 2 cahiers.
- Pension annuelle de six écus promise par Giaches Ainesi en 1645, réclamée par Giraudo Gastaudo, tous de Puget (17 juin 1651), 2 cahiers.
- Saisie d'une maison, sise à Puget, exigée par Pietro Albanelli à l'encontre de Gian Antonio Dalmas (5 janvier 1662), 2 cahiers.

05/04/1636 - 13/03/1763

02B 0029

Dossiers de procédure parus en première instance devant le juge de :

Puget

- Acquittement d'une somme demandé à Armentario Parcaine (Parcaire) par Filipona Barriera veuve Pareator, en sa qualité de tutrice de sa fille Margarita Pareator, tous de Puget (11 octobre 1666), 2 cahiers.
- Paiement de la location d'un chaudron demandé par Francesco Giraudo à Giovanni Martello, de Puget (19 mai 1670), 2 cahiers.
- Paiement de 700 liras, découlant d'un acte de donation, demandé par Silvestro Michelis à son frère Giovanni Andrea, de Puget (29 décembre 1777), 1 cahier.
- Remise des écritures concernant l'hoirie de Giovanni Pietro Ribotti, exigée par l'officier du régiment de Nice Giuseppe Ginesy et contestée par les frères Giovanni Ludovico et Giovanni Ribotti, contrevenant aux dispositions du testament de Giovanni Pietro (15 novembre 1790), 1 cahier.

Tourrette

- Droit d'utiliser le four de la communauté de Tourrette, sans payer de redevance, revendiqué par les époux Honorato et Isaranta Grimaldi, coseigneurs dudit lieu, contesté par la communauté (2 janvier 1592), 1 cahier.
- Obligation de moudre et broyer gratuitement leurs grains et olives dans les moulins de Tourrette, détenus en indivision, et de nommer de commun accord un meunier, chargé de répartir les revenus en portions égales, demandée à la communauté par Honorato Grimaldi et son épouse (28 novembre 1594), 1 cahier.

Villefranche

- Règlement à l'amiable demandé par Antonio Onorato Albin dans un litige l'opposant à sa soeur Teresa, épouse Carcassona et à son beau-frère Angelo Carcassona, concernant les dépenses engagées par ces derniers pendant une période de curatelle, contenant notamment une supplique adressée au roi par Antonio Onorato Albin et un décret de Victor-Amédée III du 5 décembre 1777, attribuant le contentieux au préfet de Nice (30 novembre 1777), 2 cahiers.
- Acte de dation en paiement, conclu entre Gioanna Maria Cagnoli veuve Saurini et son père, contesté par Giovanni Antonio Camares, le considérant comme fruit d'une collusion visant à frauder des créanciers (5 janvier 1786), 1 registre.

02/01/1592 - 15/11/1790

02B 0030 : Justice civile.- Procédures incomplètes et pièces produites éparses**02B 0030**

- Dossiers de procédure opposant entre autres l'avocat Antonio Olivier des seigneurs de La Penne à la dame Brigide Conil épouse du vassal Giovanni Giuseppe d'Authier los Combos, Giuseppe Berio à Pietro Ghionet, les frères et soeurs Maistre aux créanciers intervenus dans le " giudizio di concorso " sur le patrimoine de Giovanni Maistre, le notaire Antonio Francesco Barelli et Felice Gauberi son épouse, le paysan Michele Grinda et Giovanni Lambert au comte Giovanni Gerolamo Peyre della Costa, Giambattista Pauliani à Pietro Biscarra, le couvent Saint-Dominique de Nice à Pietro Berengaro.- Actes notariés, suppliques, pièces judiciaires, contenant notamment la transcription d'une transaction passée entre la communauté et les seigneurs de Contes du 16 février 1462, une procuration de Carlo Grimaldi du 14 juillet 1554 reçue par le notaire Francesco Pellegrino, une attestation du peintre Onorato Cuggia de 1760 concernant l'exécution de trois portraits de la famille de Savoie demandée par le commandant des galères de Blonay (XVe - XVIIIe siècles), 1 liasse.

XVe siècle - XVIIIe siècle

02B 0031 : Justice civile.- Distribution des actes et communication des pièces produites

- 02B 0031** - Communication, par le secrétaire, d'actes judiciaires et de pièces produites, avec l'indication des parties, de la date et de la nature des pièces transmises (3 mars 1756 - 6 mars 1759), 1 cahier.
- Distribution des actes des procès, par le secrétaire, au préfet juge de Nice, avec l'indication de la date et des noms des parties (4 mars 1756 - 15 février 1759, 8 mars 1759 - 22 octobre 1761), 2 cahiers.

03/03/1756 - 22/10/1761

02B 0032 - 0033 : Justice civile.- Jugements, décrets et ordonnances

- 02B 0032** - Jugements rendus en matière civile par le préfet juge de Nice, contenant aussi quelques jugements en matière criminelle (30 septembre - 7 octobre 1718, 26 janvier 1725 - 24 juillet 1726, 8 - 24 janvier 1729, 28 février 1739, 21 octobre 1741 - 24 octobre 1743, 18 juin 1754, 20 mars 1756 - 17 février 1759), 1 registre, 1 cahier et 6 pièces.

30/10/1718 - 17/02/1759

- 02B 0033** - Jugements rendus en matière civile par le préfet juge de Nice (31 mars 1759 - 26 février 1762), 1 registre.
- Décrets rendus en matière civile par le préfet juge de Nice (30 juin 1725 - 24 juillet 1726), 2 cahiers.
- Ordonnances rendues en matière civile par le préfet juge de Nice (2 mars 1759 - 1er mars 1762), 1 cahier.
- " Ordinanze istruttorie " (ordonnances d'instruction) (3 mars 1756 - 2 mars 1759), 1 registre.
- " Ordinanze interlocutorie " (ordonnances interlocutoires) (13 mars 1759 - 6 février 1762), 1 cahier.
- " Ordinanze de' banni " (ordonnances concernant les bans champêtres) (2 juillet 1759), 1 cahier.
- Ordonnances soumises à l'insinuation (30 avril 1756 - 18 décembre 1758), 1 cahier.

30/06/1725 - 01/03/1762

02B 0034 - 0038 : Justice civile.- Appels aux sénats de Piémont et de Nice

- 02B 0034** Appels présentés par des justiciables au sénat de Piémont, concernant les affaires suivantes :
- Usufruit d'une source pour l'arrosage, située dans un fonds du quartier dit Lo Gionchier sur le territoire de Puget-Théniers réclamé par Gioanno Botti et les frères Paolo et Matteo Ainesi à l'encontre de Gaspare Sacchi et de Carlotta de Montebianca, sa mère et tutrice, tous de Puget, contenant notamment une page en parchemin avec des lettrines et une pièce judiciaire de 1539, affaire jugée en première instance par le podestat de Puget puis le préfet de Nice (28 août 1566), 1 registre et 8 cahiers.
- Vente de la moitié d'un moulin effectuée par les héritiers d'Obertino di Berra à Honorato Chiabaudi, seigneur de Tourrette, contestée par la communauté et Honorato Grimaldi, citoyen de Nice, contenant notamment un acte notarié du 3 avril 1574, reçu par le notaire Giambattista Raibaud (27 février 1574), 1 cahier.
- Paiement d'une somme découlant d'un arbitrage entre les frères Giovanni et Andrivone Cabriero, affaire jugée en première instance par le podestat de Nice puis le préfet (7 janvier 1584), 1 cahier.

28/08/1566 - 07/01/1584

- Appels présentés par des justiciables au sénat de Piémont, concernant les affaires suivantes :
- Concession de la haute juridiction et du mètre et mixte empire faite par le duc de Savoie à Onorato di Berra, capitaine de la viguerie de Sospel, contestée par la ville de Nice et par la communauté et les particuliers de Tourrette, étant en contradiction avec l'acte de donation de 1388, contenant notamment les procurations du seigneur de Berre et des syndics de Nice des 16 février 1587 et 18 novembre 1586 reçues par les notaires Giovanni Barralle de Lucéram et Giovanni Lautardi de Nice (8 juillet 1586), 1 cahier.
 - Acte de reconnaissance et service de deux florins annuels assurés sur une " faissa " située à Roquebillière dans la campagne de Nice, revendiqués par le couvent Saint-Augustin à l'encontre d'Antonietta Peire veuve Valletona et de Catarinetta épouse du capitaine Antonio Grimaldi, contenant notamment un acte de reconnaissance du 29 juillet 1562 du notaire Giovanni Lautardi de Nice, affaire jugée en première instance par le podestat de Nice puis le préfet, (dossier incomplet) (28 septembre 1588), 1 cahier.
 - Partage des biens tombant dans l'hoirie de leur père, contesté par Giovanni Cabriero à l'encontre de son frère Andrivone, affaire jugée en première instance par le podestat de Nice puis le préfet (3 août 1589), 1 cahier.
 - Vente d'une maison et d'une vigne à Sospel opposant les frères Alessandro et Giovanni Francesco Capello à Melchio Vachiero (8 décembre 1590), 1 cahier.
 - Partage de l'hoirie paternelle entre les frères Sebastiano et Giovanni Cabriero, afin de verser la dot à leur soeur Gioanetta, contenant notamment des actes notariés de 1570 à 1591 des notaires Ludovico Millonis, Giambattista Galli et Giovanni Francesco Ribotti, une liste d'objets (mobilier et outils agricoles) et les comptes d'un bien-fonds et d'une vigne en nissart, l'inventaire des biens de l'hoirie de Giovanni Bartolomeo Cabriero, affaire jugée en première instance par le podestat de Nice puis le préfet (16 septembre 1591), 1 registre.
 - Succession du capitaine Claudio di Berra, décédé à Paris en 1579, contestée par les époux Honorato et Isaranta Grimaldi, coseigneurs de Tourrette, à l'encontre de Cassandra Grimaldi fille du sieur de Gattières, leur belle-soeur, veuve de Claudio, contenant notamment un contrat de mariage entre Claudio di Berra et Cassandra Grimaldi, reçu par le notaire Honorato Baldoino, du 27 juin 1575 et un document de l'évêque de Nice Ludovico Pallavicino du 1er septembre 1592 portant son cachet à sec, affaire jugée en première instance par le podestat de Nice puis le préfet (18 mai 1593), 1 registre et 2 cahiers.

08/07/1586 - 18/05/1593

02B 0036

- Appels présentés par des justiciables au sénat de Piémont, concernant les affaires suivantes :
- Nullité d'une sentence rendue par le préfet de Nice en faveur de Giovanni Andrea Lacu et au préjudice de Claudina Cairasca, demandée par ses enfants et héritiers universels, les frères Giovanni et Gaspare Grimaldi, citoyens de Nice, contenant notamment un acte de 1597 du notaire Christoforo Malaucena (19 mars 1596), 1 cahier.
 - Appropriation d'une barrique de vin, appartenant à Bartolomeo De Orestis, par Pietro Antonio Claret, vendue à Carlo Antonio Bianco de Peille et revendiquée par le marchand Pietro De Orestis, fils de Bartolomeo, affaire jugée en première instance par le podestat de Nice puis le préfet (6 octobre 1599), 1 cahier.
 - Contestations à propos des biens de Tourrette, cités dans un contrat de mariage et dans un legs institué par Cecilia di Berra, grand-mère de Cecilia Grimaldi, opposant les époux Honorato et Isaranta Grimaldi aux époux Cecilia Grimaldi et Raimondo de Bondil (20 novembre 1599), 1 cahier.
 - Partage des héritages de Bertino (Obertino) et de Claudio di Berra, dont les biens situés sur le territoire de Tourrette, opposant Honorato di Berra aux époux Honorato et Isaranta Grimaldi, contenant notamment une transaction entre les seigneurs Giovanni Francesco et Claudio di Berra et la communauté de Tourrette du 11 juin 1569, une quittance entre Honorato Grimaldi et ladite communauté du 1er mai 1574, reçues par le notaire Verano Maurandi, une donation, en faveur d'Honorato di Berra, faite à Paris en 1588 par Ludovico di Berra, capitaine d'une galère appelée "La Francesa" située à Nantes et d'autres actes passés à la prévôté et au Châtelet de Paris (8 mars 1600), 1 registre et 4 cahiers.
 - Maintien du bénéfice d'un prieuré à Villeneuve d'Entraunes, dans le diocèse de Glandèves, revendiqué par le prêtre Giorgio Molaris de Daluis et contesté par Carlo Cappone de Guillaumes et Ludovico Audiberto, prieur de Villeneuve, contenant notamment des actes de 1599 à 1601 (27 mars 1602), 1 cahier.

19/03/1596 - 27/03/1602

02B 0037

- Appels présentés par des justiciables au sénat de Piémont, concernant les affaires suivantes :
- Acte de reconnaissance et service annuel de 20 sétérées de céréales et 20 florins en vertu d'un acte de 1509, reçu par le notaire Johanne de Bassis, assuré sur un moulin dit "de ferro", situé dans le quartier Longchamp, à Nice, revendiqués par le couvent Saint-Dominique et contestés par Livio Tonduto, dernier propriétaire dudit moulin, contenant notamment des actes judiciaires et notariés allant de 1502 à 1562, produits par Pietro Gapeani, procureur du couvent contre les frères Tonduti, des auditions de témoins donnant des informations sur le siège de Nice de 1543, parmi lesquels Giambattista Badat, gouverneur du fort de Villefranche, affaire jugée en première instance par le podestat de Nice puis le préfet (11 décembre 1602), 1 registre.
 - Paiement de redevances pour une vigne, demandé par le chapitre de la cathédrale de Nice à Ludovica Fabria, contenant notamment un acte de 1528 reçu par le notaire Honorato Baldoino (19 août 1604), 1 registre.
 - Paiement de sommes d'argent, établi par une sentence du préfet et déjà confirmé par le sénat de Piémont, réclamé par Giacheto Cairasco de Sospel à l'encontre des époux Giohaneta et Paolo Rochione de Nice (27 juin 1608), 1 cahier.
 - Créance découlant de la vente d'un cens, réclamée par Giovanni Ricio et les frères Domenico et Andrea Vachieri à l'encontre de Giovanni Ribotti, coseigneur de Boyon et des héritiers d'Honorato Lascaris des seigneurs de Castellar (14 mai 1612), 1 cahier.

11/12/1602 - 14/05/1612

02B 0038

- Appels présentés par des justiciables au sénat de Nice (20 mars 1756 - 2 janvier 1759, 9 mars 1759 - 26 janvier 1762), 2 cahiers.

20/03/1756 - 26/01/1762

02B 0039 : Justice civile.- Actes exécutifs

- 02B 0039**
- Mandats exécutifs.- Concession, application : suppliques, assignations à comparaître, procès-verbaux d'expertise, d'adjudication et de mise ou maintien en possession (27 août 1727, 21-23 août 1730, 1er février 1732, 8 mars 1756 - 26 mars 1762, 25 août 1774 - 2 juillet 1778), 6 cahiers et 1 registre.
 - Exécutions et autres actes soumis à l'insinuation.- Saisies, enchères : procès-verbaux, inventaires des objets séquestrés, contenant notamment une information sur la construction du clocher de la cathédrale Sainte-Réparate du 18 août 1756 et un inventaire des biens de Gerolamo Cordella confisqués à la demande d'Onorato Falchi (12 juillet 1756 - 21 mars 1758), 1 cahier.
 - "Atti di deposito" (actes de dépôt de sommes d'argent en vertu d'une ordonnance du préfet juge de Nice) (23 avril 1757), 1 cahier.
 - "Atti di dissigillamento di scrittura" (actes de décacheter des écritures faisant l'objet du contentieux en application d'une ordonnance) (29 novembre 1757), 1 cahier.

27/08/1727 - 02/07/1778

02B 0040 : Justice pénale.- Répertoires

- 02B 0040**
- Inventaire des procès criminels, avec l'indication de l'inculpé, du délit, des victimes, de la sentence et éventuellement de la grâce, rédigé par le secrétaire Giuseppe Dettat (14 octobre 1756 - 11 décembre 1757), 1 cahier.
 - Liste des contentieux en matière criminelle, remis par le secrétaire Dettat à son successeur Rossetti, avec l'indication de l'inculpé, de la date du début des actes et des procédures engagées (3 mars - 1er octobre 1759), 1 cahier.
 - " Notta de processi criminali " (Note des procès criminels), avec l'indication de la plainte des parties, du motif ou délit de la plainte et de l'issue de la procédure (conciliation, sentence du préfet ou du sénat, rétractation) (12 octobre 1756, 6 avril 1758 - 15 janvier 1761), 1 cahier.

12/10/1756 - 15/01/1761

02B 0041 : Justice pénale.- Communication et distribution des actes

- 02B 0041**
- Communication des actes criminels, notamment à l'avocat fiscal provincial et au procureur des pauvres, pour leurs conclusions (11 mars 1756 - 29 janvier 1759), 1 cahier.
 - Remise des actes criminels au préfet juge, à l'avocat fiscal provincial et à d'autres magistrats du sénat par les secrétaires de la préfecture Dettat puis Rossetti, avec l'indication de l'inculpé et de sa provenance (18 mars 1756 - 1er février 1759, 16 mars 1759 - 30 octobre 1761), 2 cahiers.

11/03/1756 - 30/10/1761

02B 0042 - 0045 : Justice pénale.- Procédures

- 02B 0042** - Coups et blessures infligés à Maria Camilla Farauda par Giovanni Antonio Suchetto, fils du négociant Stefano (28 juin 1714), 1 cahier.
- Procès criminels commencés par devant le juge de Nice et poursuivis par le préfet, en vertu des patentes royales du 15 décembre 1724.- Actes de comparution, plaintes, notifications, procès-verbaux d'audition de témoins et d'appel, correspondance, concernant notamment des coups et blessures, injures, menaces, attaques à main armée et vols, contenant aussi des passages en nissart lors d'une audition du 27 décembre 1724 et une missive du 11 juin 1726, provenant du préfet de Torino (Turin), invitant son collègue de Nice à refouler deux femmes de mauvaise vie hors des frontières de l'État sarde (17 novembre 1723 - 5 octobre 1726), 2 cahiers.
- Procédures criminelles relatives aux délits mineurs.- Transcription des plaintes, avec l'indication de la victime, de l'inculpé et du délit (21 avril 1756 - 3 février 1759, 10 août 1759 - 20 février 1762), 2 registres.
- 28/06/1714 - 20/02/1762
- 02B 0043** - " Libro delle notizie e querele " (livre des informations et plaintes).- Transcription des plaintes des victimes, des procès-verbaux d'audition de témoins et de descente sur les lieux, concernant notamment les délits de coups et blessures, cambriolages, exercice illégal de la médecine, homicides involontaires, vols de récoltes, de bois et bijoux, dont ceux de la chapelle Saint-Pancrace à Féric (23 mars 1756 - 21 février 1759), 1 registre.
- 23/03/1756 - 21/02/1759
- 02B 0044** - " Informazioni criminali " (Informations criminelles).- Transcription des procès-verbaux d'audition de témoins, de page 1 à 652 (6 avril 1756 - 27 février 1758), 1 registre.
- 06/04/1756 - 27/02/1758
- 02B 0045** - " Informazioni criminali " (Informations criminelles).- Transcription des procès-verbaux d'audition de témoins, des pages 653 à 905 (3 mars 1758 - 3 février 1759), 1 registre.
- " Informazioni criminali ".- Transcription des procès-verbaux d'audition de témoins (19 juin 1759 - 4 mars 1760), 1 registre.
- " Notificazioni della luogotenenza " (Notifications du lieutenant juge du préfet).- Transcription des plaintes, des procès-verbaux d'audition de témoins, correspondance, concernant notamment des vols, injures et coups et blessures, contenant également un dessin à l'encre représentant une " Porta Nuova " non daté (19 juin 1759 - 23 février 1760), 1 cahier.
- Délits forestiers.- Coupe de bois et défrichements interdits aux iscles du fleuve Var (14 septembre 1758), 1 cahier.
- Constats de contumace par les secrétaires Giuseppe Dettat, puis Giuseppe Francesco Gabriele Rossetti, avec l'indication des personnes inculpées (20 mars 1756 - 14 avril 1757, 19 septembre 1759 - 13 août 1761), 2 cahiers.
- Rétractations des victimes lors d'affaires concernant notamment des coups et blessures, vols, injures, infractions aux statuts communaux (3 mars 1759 - 15 février 1762), 1 cahier.
- 20/03/1756 - 15/02/1762

02B 0046 : Justice pénale.- Jugements et ordonnances

- 02B 0046**
- Jugements en matière criminelle (22 mars 1756 - 5 février 1759, 15 mai 1759 - 27 janvier 1762), 2 cahiers.
 - Ordonnances (10 juillet 1756 - 29 janvier 1759, 12 mars 1759 - 4 février 1762), 2 cahiers.
 - Amendes pécuniaires infligées dans les procès en matière criminelle, avec l'indication du condamné, de la date du jugement et du montant de l'amende (13 avril 1756 - 11 février 1762), 2 cahiers.
 - Remise des procès criminels, des jugements rendus par le préfet et autres procédures, par le secrétaire Giuseppe Dettat au secrétaire du sénat de Nice Clary, afin de les archiver, concernant notamment une "grassazione" sur la colline de Villefranche au préjudice de l'Irlandais Thomas Rey (23 mars 1756 - 2 octobre 1759), 1 cahier.

22/03/1756 - 11/02/1762

02B 0047 : Justice pénale.- Appels

- 02B 0047**
- Transcription, par le secrétaire Dettat, des appels des ordonnances criminelles, portés devant le sénat de Nice, avec l'indication de l'inculpé, son avocat et la date de l'ordonnance (11 octobre 1756 - 6 janvier 1757), 1 cahier.

11/10/1756 - 06/01/1757

02B 0048 : Justice pénale.- Remise de peine

- 02B 0048**
- Entérinement des grâces accordées par le roi Charles-Emmanuel III.- Transcription des suppliques et des rescrits royaux correspondants (3 mars 1756 - 17 octobre 1757), 1 cahier.
 - Permissions concédées par le roi.- Transcription de la supplique du comte Antonio Francesco Dani di Villafranca, demandant l'autorisation de se rendre à Montpellier, du recours de la communauté de Tourrette, visant à obtenir la grâce pour plusieurs habitants, condamnés pour coupe abusive d'arbres de pin dans les quartiers Moncalvo et Calamello et des patentes de grâce (23-29 mai 1759, 23 janvier - 16 mars 1761), 1 cahier.

23/05/1759 - 16/03/1761

PRÉFECTURE DE SOSPEL

02B 0049 : AFFAIRES JUDICIAIRES

02B 0049 : Justice civile : Procédures

02B 0049

Dossiers de procédure parus devant le préfet de Sospel, concernant les affaires suivantes :

- Non-respect d'un bail à cheptel, contesté par les frères Gaetti de Roquebillière au docteur en droit Pietro Barelli de La Bollène, affaire parue en première instance devant le baile de Roquebillière, puis en appel devant le préfet (19 décembre 1636), 2 cahiers.
- Somme de 330 lires due par le notaire et arpenteur Gian Andrea Rostagni de La Bollène au marquis de Carros, Claudio Cesare Blacas, en sa qualité d'héritier de sa fille Luigia Francesca, dossier paru en première instance devant le juge de La Bollène (1er septembre 1757), 1 cahier.
- Droit de passage sur une terre, située dans le quartier dit La Nieia (Nieja), revendiqué par le prêtre Francesco Prioris et contesté par Antonio Nicola Gubernatis, de Sospel (24 juillet 1786), 2 cahiers.
- Paiement de la dot demandé par le époux Elisabetta Maulandi et Gian Andrea Cottalorda à l'encontre de l'avocat Lazaro Francesco Maulandi, de Sospel (dossier incomplet), (3 mai 1760), 5 pièces.

19/12/1639 - 03/05/1790

SOMMAIRE

02B 0001 - 0003 : AFFAIRES GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES	1
02B 0001 : PERSONNEL.....	1
02 B 0002 : SUCCESSIONS ET DONATIONS	1
02B 0003 : CONTRÔLES ET AUTORISATIONS	1
02B 0004 - 0048 : AFFAIRES JUDICIAIRES	2
02B 0004 : CONTRÔLE JUDICIAIRE.....	2
02B 0005 : JUSTICE CIVILE.- REQUÊTES.....	2
02B 0006 : JUSTICE CIVILE.- ACTES DU SECRÉTAIRE GIACOMO CLARETI	2
02B 0007 : JUSTICE CIVILE.- ACTES DU SECRÉTAIRE PIETRO MILLO.....	2
02B 0008 - 0009 : JUSTICE CIVILE.- ACTES DU SECRÉTAIRE GIUSEPPE DETTAT PUIS DE GIUSEPPE FRANCESCO GABRIELE ROSSETTI	3
02B 0010 - 0012 : JUSTICE CIVILE.- ACTES DU SECRÉTAIRE GIAMBATTISTA DURANTE.....	3
02B 0013 - 0025 : JUSTICE CIVILE.- PROCÉDURES TRAITÉES EN PREMIÈRE INSTANCE PAR LE PRÉFET, PUIS LE PRÉFET JUGE DE NICE.....	4
02B 0026 - 0029 : JUSTICE CIVILE.- PROCÉDURES EN APPEL PROVENANT DES JURIDICTIONS INFÉRIEURES.....	14
02B 0030 : JUSTICE CIVILE.- PROCÉDURES INCOMPLÈTES ET PIÈCES PRODUIES ÉPARSES	17
02B 0031 : JUSTICE CIVILE.- DISTRIBUTION DES ACTES ET COMMUNICATION DES PIÈCES PRODUIES	18
02B 0032 - 0033 : JUSTICE CIVILE.- JUGEMENTS, DÉCRETS ET ORDONNANCES	18
02B 0034 - 0038 : JUSTICE CIVILE.- APPELS AUX SÉNATS DE PIÉMONT ET DE NICE	18
02B 0039 : JUSTICE CIVILE.- ACTES EXÉCUTIFS	21
02B 0040 : JUSTICE PÉNALE.- RÉPERTOIRES	21
02B 0041 : JUSTICE PÉNALE.- COMMUNICATION ET DISTRIBUTION DES ACTES	21
02B 0042 - 0045 : JUSTICE PÉNALE.- PROCÉDURES.....	22
02B 0046 : JUSTICE PÉNALE.- JUGEMENTS ET ORDONNANCES	23
02B 0047 : JUSTICE PÉNALE.- APPELS.....	23
02B 0048 : JUSTICE PÉNALE.- REMISE DE PEINE.....	23
02B 0049 : AFFAIRES JUDICIAIRES.....	24
02B 0049 : JUSTICE CIVILE : PROCÉDURES.....	24

INDEX DES ORIGINES

P

Préfecture de Nice.....	1
Préfecture de Sospel	24

INDEX DES LIEUX

B

BELVÈDÈRE	
02B 0013	4
BENDEJUN	
02B 0016	7
02B 0020	9
02B 0024	13
02B 0026	14
BERRE-DES-ALPES	
02B 0013	4
02B 0035	19
BOLLÈNE-VÉSUBIE (LA)	
02B 0013	4
02B 0026	14
02B 0049	24
BONSON	
02B 0014	5
BOUYON	
02B 0037	20

C

CAGLIARI	
02B 0010	3
CAMOGLI	
02B 0023	12
CARROS	
02B 0026	14
02B 0049	24
CASTELLAR	
02B 0037	20
CHÂTEAUNEUF-VILLEVIEILLE	
02B 0020	9
02B 0022	11
02B 0026	14
CONSÉGUDES	
02B 0021	10
CONTES	
02B 0013	4
02B 0014	5
CORREGGIO	
02B 0019	9
CROIX-SUR-ROUDOULE (LA)	
02B 0028	16

D

DALUIS	
02B 0036	20
DRAP	
02B 0026	14

E

ÈZE	
02B 0013	4

02B 0022	11
----------------	----

F

FALICON	
02B 0026	14
FIRENZE	
02B 0025	13
FOSSANO	
02B 0003	1

G

GATTIÈRES	
02B 0035	19
GENOVA	
02B 0023	12
GLANDÈVES	
02B 0036	20
GUILLAUMES	
02B 0036	20

L

LANTOSQUE	
02B 0022	11
02B 0026	14
LEVENS	
02B 0026	14
LIMA	
02B 0014	5
LONDRES	
02B 0022	11
LUCÉRAM	
02B 0022	11
02B 0035	19

M

MALTE	
02B 0002	1
02B 0008	3
MASSOINS	
02B 0026	14
MONTPELLIER	
02B 0048	23

N

NANTES	
02B 0036	20

O

ONEGLIA	
02B 0025	13

P

PARIS	
-------	--

02B 0036	20
PEILLE	
02B 0036	20
PEILLON	
02B 0008	3
PIERREFEU	
02B 0007	2
PUGET-THÉNIERS	
02B 0013	4
02B 0015	6
02B 0028	16
02B 0029	17
02B 0034	18

R

ROQUEBILLIÈRE	
02B 0049	24

S

SAINT-PAUL	
02B 0013	4
SOMMARIVA di PERNO	
02B 0025	13
SOSPEL	
02B 0035	19
02B 0037	20
02B 0049	24

T

TORINO	
02B 0007	2
02B 0042	22
TOURRETTE-LEVENS	
02B 0013	4
02B 0014	5
02B 0016	7
02B 0029	17
02B 0034	18
02B 0035	19
02B 0036	20
02B 0048	23
TRINITÉ (LA)	
02B 0026	14

U

UTELLE	
02B 0022	11

V

VENEZIA	
02B 0014	5
VILLEFRANCHE-SUR-MER	
02B 0016	7
02B 0017	8
02B 0025	13
02B 0029	17
02B 0037	20

02B 0046.....	23
VILLENEUVE-D'ENTRAUNES	
02B 0036.....	20

INDEX DES PERSONNES

A

ACHIARDI dell'ALP Andrea	
02B 0004	2
ACHIARDI dell'ALP épouse CONSTANTIN Maria Felice	
Teresa	
02B 0024	13
ACHIARDI dell'ALP Francesco	
02B 0019	9
ACHIARDI dell'ALP Paolo	
02B 0019	9
ADRECCHIO Honorato	
02B 0027	15
AINESI Giaches	
02B 0028	16
AINESI Matteo	
02B 0034	18
AINESI Paolo	
02B 0034	18
ALBANELLI Pietro	
02B 0028	16
ALBERTA Catarina	
02B 0016	7
ALBIN Antonio Onorato	
02B 0029	17
ALBIN épouse CARCASSONA Teresa	
02B 0029	17
ALLI MACCARANI Claudio Maria	
02B 0002	1
ALLI MACCARANI Stefano	
02B 0007	2
ALZIARI veuve PIN Maria Magdalena	
02B 0020	9
ANDREA Andrivon	
02B 0018	8
02B 0022	11
ANDREA Bartolomeo	
02B 0018	8
ANDREA Gian Francesco	
02B 0014	5
ARDISSON Giuseppe	
02B 0010	3
ARDISSONE Lamberto	
02B 0021	10
ARMANA Giovanni	
02B 0017	8
ARMANA veuve INART Maria	
02B 0017	8
ARNAS Giacomo	
02B 0022	11
ARNAUDO Onorato	
02B 0022	11
ARNULF Andrea	
02B 0026	14
ARNULFI époux	
02B 0026	14

ARTENARIO Antonio	
02B 0014	5
AUDA Francesca	
02B 0014	5
AUDIBERTI Onorato	
02B 0010	3
AUDIBERTI veuve BLAVET Gioanna Maria	
02B 0026	14
AUDIBERTO Ludovico	
02B 0036	20
AUTHIER LOS COMBOS Gian Giuseppe d'	
02B 0030	17
AUZELLO Ludovico	
02B 0027	15

B

BADAT Giambattista	
02B 0037	20
BALDOINO Honorato	
02B 0035	19
02B 0037	20
BARBIERO Devota	
02B 0014	5
02B 0027	15
BARBIERO Francesco	
02B 0014	5
02B 0027	15
BARELLI Antonio Francesco	
02B 0030	17
BARELLI Pietro	
02B 0049	24
BAROLLO Lorenzo	
02B 0013	4
BARRALIS Giuseppe	
02B 0022	11
BARRALLE Giovanni	
02B 0035	19
BARRIERA veuve PAREATOR Filippona	
02B 0029	17
BASSIS Johanne de	
02B 0037	20
BAUDO Cesare	
02B 0025	13
BELLEUDI époux	
02B 0023	12
BELLISSIMO Giacomo	
02B 0013	4
BERARDI Francesco	
02B 0015	6
BERARDI Pietro	
02B 0014	5
BERENGARA épouse PAULIANO Anna Francesca	
02B 0021	10
BERENGARO époux	
02B 0012	4

BERENGARO Honorato	02B 0017	8	02B 0026	14
BERENGARO Pietro	02B 0030	17	BLAVET Maria Teresa	02B 0007
BERENGARO Stefano	02B 0017	8	BLONAY Philippe Antoine de	02B 0030
BERIO Giuseppe	02B 0030	17	BOIERA Antonia	02B 0015
BERMONDI Guglielmo	02B 0026	14	BOIERA Barbara	02B 0015
BERNARDI Gian Ludovico	02B 0021	10	BOLIERO Antonio	02B 0024
BERNARDI Ludovico	02B 0021	10	BOLIERO Gian Luigi	02B 0024
BERRA Cecilia di	02B 0013	4	BOLLIÉ Marcello	02B 0024
BERRA Claudio di	02B 0036	20	BONAUDO Antonio	02B 0015
BERRA épouse GRIMALDI Isaranta di	02B 0035	19	BONDIL Raimondo de	02B 0036
	02B 0013	4	BONET Bonaventura	02B 0024
	02B 0029	17	BONET épouse BOLIERO Angela	02B 0024
	02B 0035	19	BONET Pietro	02B 0022
	02B 0036	20	BONFIGLIO veuve TARTENAC Anna Caterina	02B 0023
BERRA Gian Francesco di	02B 0036	20	BONTÀ Francesco	02B 0015
BERRA Honorato di	02B 0036	20	BOTTI Giovanni	02B 0034
BERRA Ludovico di	02B 0036	20	BOTTIA épouse BISCARRA ou BUSCARRA Anna	02B 0028
BERRA Obertino di	02B 0013	4	BOTTIERO Ercole	02B 0026
	02B 0034	18	BRACHET Ludovico	02B 0018
	02B 0036	20	BRAIDA soeurs	02B 0021
BERRA Onorato di	02B 0035	19	BRUSSETTO Vincenzo	02B 0016
BERRO Giuseppe	02B 0023	12	BUONFIGLIO Gian Antonio	02B 0016
BIANCA Mariola	02B 0027	15		
BIANCO Carlo Antonio	02B 0036	20	C	
BISCARRA Giacomo Francesco	02B 0002	1	CABRIERO Andrivone	02B 0034
BISCARRA ou BUSCARRA Antonio	02B 0028	16		02B 0035
BISCARRA Pietro	02B 0030	17	CABRIERO Gian Bartolomeo	02B 0035
BLACAS Claudio Cesare	02B 0026	14		02B 0015
	02B 0049	24		02B 0027
BLACAS Luigia Francesca	02B 0026	14		02B 0034
	02B 0049	24		02B 0035
BLANCHI épouse AUREGLIA Ludovica	02B 0028	16	CABRIERO Gionetta	02B 0035
BLAVET Bernardino	02B 0026	14		02B 0035
BLAVET Gian Michele				02B 0035

CAGNOLI Giovanni	02B 0048.....	23		
02B 0026	14			
CAGNOLI veuve SAURINI Gioanna Maria	CHIABAUDI Honorato	02B 0034.....	18	
02B 0029	17			
CAIRASCA Claudina	CHIABAUDO Pietro	02B 0008.....	3	
02B 0036	20			
CAIRASCO Giacheto	CHIAUVET ou CIAUVET Domenico	02B 0023.....	12	
02B 0037	20			
CAISSOTTI Orazio	CLARET Pietro Antonio	02B 0036.....	20	
02B 0015	6			
02B 0027	15			
CAISSOTTO Giambattista	CLARETI Camilla	02B 0018.....	8	
02B 0015	6			
CALVI ou CALVIO Annibale	CLARETI Giacomo	02B 0006.....	2	
02B 0019	9			
CALVINI frères	CLARY Giovanni Ludovico	02B 0046.....	23	
02B 0020	9			
CALVINI Giambattista	CLERISSI Felice	02B 0025.....	13	
02B 0015	6			
CALVINI Giovanni	CONIL épouse AUTHIER LOS COMBOS Brigide	02B 0030.....	17	
02B 0015	6			
CAMARES Giovanni Antonio	CONSTANTINO Claudio	02B 0014.....	5	
02B 0029	17			
CANTONO Carlo Francesco	CONSTANTINO Simone	02B 0014.....	5	
02B 0009	3			
CAPELLO Alessandro	CONSTANTINO Vincenzo	02B 0014.....	5	
02B 0035	19			
CAPELLO Andrea	CORDELLA Gerolamo	02B 0039.....	21	
02B 0015	6			
02B 0027	15			
CAPELLO Anna	CORONATI Angelo	02B 0019.....	9	
02B 0027	15			
CAPELLO Gian Francesco	CORONATI Giovanni	02B 0019.....	9	
02B 0035	19			
CAPELLO Giulio	COSSO Pietro	02B 0025.....	13	
02B 0027	15			
CAPELLO MARCHESAN di CASTELNUOVO Giuseppe	COSTANTINI Francesco	02B 0014.....	5	
Domenico	COSTANTINO ou CONSTANTINO di CASTELNUOVO	Bartolomeo	02B 0022.....	11
02B 0002	1			
CAPELLO MARCHESAN di CASTELNUOVO Maria	COTTA épouse BLAVET Maria Camilla	02B 0021.....	10	
Costanza Carlotta	COTTALORDA Gian Andrea	02B 0049.....	24	
02B 0002	1			
CAPPONE Carlo	COTTI Alessandro	02B 0016.....	7	
02B 0036	20			
CARAVADOSSI Agostino	COTTI Giambattista	02B 0016.....	7	
02B 0013	4			
CARAVADOSSI Bernardino	COTTO Bartolomeo	02B 0017.....	8	
02B 0013	4			
CARCASSONA Angelo	CRESPELLO Angelo Francesco	02B 0024.....	13	
02B 0029	17			
CARLONA épouse MASSA Maria Maddalena	CRISTINI Giulio Cesare	02B 0018.....	8	
02B 0023	12			
CASTELLI Onorato	CUGGIA Onorato	02B 0030.....	17	
02B 0021	10			
CAUVINO Antonio				
02B 0028				
CAVASSO Gian Annibale	D			
02B 0022	DABRAY Ignazio Francesco	02B 0022.....	11	
CHARLES-EMMANUEL III	DABRAY Pio			
02B 0002				

02B 0022	11
DAIDERI Antonio	
02B 0024	13
DALMAS Gian Antonio	
02B 0028	16
DALMAS Lorenzo	
02B 0008	3
DALMASSO Giovanni Bartolomeo	
02B 0014	5
DALONI Antonio Filippo	
02B 0026	14
DANI di VILLAFRANCA Antonio Francesco	
02B 0048	23
DAVID Giambattista	
02B 0010	3
DE ORESTIS Bartolomeo	
02B 0036	20
DE ORESTIS Domenico Francesco Battista	
02B 0020	9
DE ORESTIS Domenico Ottavio	
02B 0020	9
DE ORESTIS Maurizio Vittorio Ludovico	
02B 0020	9
DE ORESTIS Pietro	
02B 0036	20
DEL POZZO Alessandro	
02B 0015	6
DEL POZZO Amedeo	
02B 0015	6
DELFANTE Antonio Giuseppe	
02B 0025	13
DENEGRI Paolo	
02B 0023	12
DETTAT Giuseppe	
02B 0002	1
02B 0008	3
02B 0009	3
02B 0040	21
02B 0041	21
02B 0045	22
02B 0046	23
02B 0047	23
DOJA épouse GALEA Rosa Orsola	
02B 0023	12
DOYA Giulio Cesare	
02B 0008	3
DRAGO des FERRES Marco Antonio	
02B 0021	10
DRAGO Giambattista	
02B 0015	6
DRAGO ou DRAGHI Antonio	
02B 0013	4
DRAGO ou DRAGHI Stefano	
02B 0013	4
DURANTE Giambattista	
02B 0005	2
02B 0010	3
02B 0011	3
02B 0012	4

E

ELLENA Bartolomeo	
02B 0019	9
ELLENA Pietro	
02B 0019	9

F

FABRI Ludovico	
02B 0013	4
FABRIA Ludovica	
02B 0037	20
FALCHI Onorato	
02B 0039	21
FARAUD Antonio	
02B 0014	5
FARAUDA Maria Camilla	
02B 0042	22
FARAUDI Bartolomeo	
02B 0022	11
FARAUDI Pietro	
02B 0022	11
FARAUT Giambattista	
02B 0027	15
FATIO Francesco Filippo	
02B 0022	11
FERRALI époux	
02B 0015	6
FOSSAT Antonia	
02B 0021	10
FOSSAT Ludovico	
02B 0021	10

G

GAETTI frères	
02B 0049	24
GAETTI Gian Ludovico	
02B 0015	6
GALEA Giacomo	
02B 0023	12
GALLEANO comte	
02B 0017	8
GALLI Carlo	
02B 0025	13
GALLI Giambattista	
02B 0035	19
GAPEANI Pietro	
02B 0027	15
02B 0037	20
GARACHIO Cesare	
02B 0015	6
GARDA Antonio	
02B 0018	8
GARRETI Honorato	
02B 0013	4
02B 0015	6
GASTALDI Andrea	
02B 0016	7
GASTALDI Marcello	

02B 0016	7	02B 0036.....	20
GASTAUDO Giraudo		GRIMALDI Gaspare	
02B 0028	16	02B 0036.....	20
GAUBERI épouse BARELLI Felice		GRIMALDI Giovanni	
02B 0030	17	02B 0036.....	20
GAUDINO Stefano		GRIMALDI Honorato	
02B 0019	9	02B 0013	4
GAUTERY Honorato		02B 0017	8
02B 0013	4	02B 0029	17
GAUTIERO Honorato		02B 0034	18
02B 0013	4	02B 0035	19
GAVERNI Gian Francesco		02B 0036.....	20
02B 0017	8	GRIMALDI Onorato	
GENOINO Pietro		02B 0026.....	14
02B 0022	11	GRIMALDI RICHIERI épouse LASCARIS Anna	
GHIONET Pietro		Francesca	
02B 0030	17	02B 0016.....	7
GIACOBI Honorato		GRINDA Michele	
02B 0014	5	02B 0030	17
GIACOBI Pietro Paolo		GROSSON Claudio	
02B 0019	9	02B 0022	11
GIAUME Pietro		GUBERNATIS Antonio Nicola	
02B 0028	16	02B 0049	24
GIBERT Gian Francesco		GUGLIELMO Gaspare	
02B 0024	13	02B 0028	16
GINESY Giuseppe		GUIGLIONDA Gian Honorato	
02B 0029	17	02B 0020	9
GIOANNI Gioanna Maria		GUILLIOTTI Filiberto	
02B 0022	11	02B 0013	4
GIOANNI Ludovico			
02B 0022	11	H	
GIOFFREDO Gian Antonio		HIPOLITO Michel'Angelo	
02B 0028	16	02B 0018.....	8
GIOFREDI Carlo			
02B 0026	14	I	
GIOFREDI Gian Andrea		INART Andrea	
02B 0026	14	02B 0017	8
GIORDANO Giuseppe		INART Antonio Francesco	
02B 0020	9	02B 0024	13
GIRAUDO Francesco		INART Fabrizio	
02B 0029	17	02B 0017	8
GOIRANO Gioanetto		IOARDI époux	
02B 0014	5	02B 0017	8
02B 0016	7	ISOARDI Annibale	
GOIRANO Ludovico		02B 0015	6
02B 0022	11	ISOARDI Marco Antonio	
GRIMALDI Antonio		02B 0027	15
02B 0035	19		
GRIMALDI Carlo		L	
02B 0030	17	LABBÉ Batina	
GRIMALDI Carlo Andrea		02B 0017	8
02B 0013	4	LABBÉ Pietro	
02B 0014	5	02B 0017	8
GRIMALDI Cassandra		LACU Giovanni Andrea	
02B 0035	19	02B 0036.....	20
GRIMALDI Catarinetta		LAMBERT Giovanni	
02B 0035	19	02B 0030	17
GRIMALDI épouse BONELI di SAN LORENZO Cecilia		LASCARIS Agostino	
02B 0013	4		
GRIMALDI épouse de BONDIL Cecilia			

02B 0015	6	MAISTRE Gioanni	
LASCARIS Alessandro		02B 0016	7
02B 0019	9	MAISTRE soeurs	
LASCARIS di CASTELLAR Honorato		02B 0019	9
02B 0037	20	MALABAILA Carlo Francesco	
LASCARIS épouse BARRALIS Vittoria		02B 0017	8
02B 0022	11	MALABAILA Giuseppe Antonio	
LASCARIS Michel'Angelo		02B 0017	8
02B 0016	7	MALABAILA Matilda	
LAUGIERO Ludovico		02B 0017	8
02B 0018	8	MALAUCEA Christoforo	
LAURENS Pietro		02B 0013	4
02B 0013	4	02B 0036	20
LAUTARDI Gioanni		MALAUSSENA Pietro	
02B 0013	4	02B 0025	13
02B 0015	6	MALLAUSENA Cristoforo	
02B 0035	19	02B 0015	6
LEA Annibale		MALLON veuve ORDAN Maria Ludovica	
02B 0017	8	02B 0023	12
LEA Giambattista		MARI Pietro Antonio	
02B 0016	7	02B 0026	14
LEA Stefano		MARI Stefano	
02B 0016	7	02B 0026	14
LEURONE di VINADIO Carlo Filippo Maria		MARTELLO Gioanni	
02B 0003	1	02B 0029	17
LUBONIS épouse CHERY Margherita		MARTINI di CASTELNUOVO Andrea	
02B 0025	13	02B 0016	7
LUBONIS Gioanni		MARTINI di CASTELNUOVO Carlo	
02B 0013	4	02B 0016	7
LUPONIS Agostino		MARTINI di CASTELNUOVO Gioanni Gerolamo	
02B 0028	16	02B 0024	13
LUPONIS Gian Antonio		MASIN époux	
02B 0028	16	02B 0022	11
LUPONIS Giuseppe		MASSA Gian Francesco	
02B 0015	6	02B 0023	12
LUPONIS Ludovico		MASSA Ignazio	
02B 0028	16	02B 0024	13
LUPONIS ou LUPPONIS Bertomairata		MASSAQUAM Francesco	
02B 0028	16	02B 0025	13
<hr/>		MASSENA Michel'Angelo	
M		02B 0015	6
MAISTRE Andrea		MAULANDI épouse COTTALORDA Elisabetta	
02B 0016	7	02B 0049	24
02B 0017	8	MAULANDI Lazaro Francesco	
02B 0018	8	02B 0049	24
02B 0019	9	MAURANDI Matteo	
MAISTRE Francesco		02B 0024	13
02B 0018	8	MAURANDI Verano	
MAISTRE Francesco Saverio		02B 0036	20
02B 0019	9	MAURELLI frères	
02B 0020	9	02B 0020	9
02B 0023	12	MAURELLI Gian Francesco	
MAISTRE frères		02B 0020	9
02B 0020	9	MELANO Vittorio Filippo	
02B 0022	11	02B 0010	3
MAISTRE frères et soeurs		MICHAELIS Gian Antonio	
02B 0019	9	02B 0015	6
MAISTRE Giambattista		MICHELIS Gian Andrea	
02B 0023	12	02B 0029	17
		MICHELIS Pietro Antonio	

02B 0026	14
MICHELIS Silvestro	
02B 0029	17
MILLO Gian Ludovico	
02B 0023	12
MILLO Pietro	
02B 0003	1
02B 0007	2
MILLONIS Ludovico	
02B 0035	19
MILONE Bartholomeo	
02B 0015	6
MOISE David	
02B 0023	12
MOLARIS Giorgio	
02B 0036	20
MONTEBIANCA veuve SACCHI Carlotta de	
02B 0034	18
MORAGLIA Gian Andrea	
02B 0024	13
MORETTI Antonio Francesco	
02B 0018	8
MORETTI Giorgio	
02B 0013	4
MORETTI Guglielmo	
02B 0013	4
MOUANS époux	
02B 0005	2
MURATORE épouse GOIRANO Antonia	
02B 0022	11

N

NERVI Giacomo Francesco	
02B 0025	13
NERVI Onorato	
02B 0025	13
NERVI Pietro	
02B 0025	13

O

ODDINETI Ascanio	
02B 0014	5
ODDINETI Clemente	
02B 0014	5
ODDOARDO Gioaneto	
02B 0027	15
OLIVA Gaspare	
02B 0016	7
OLIVIER de LA PENNE Antonio	
02B 0030	17
OLLIVIERO chanoine	
02B 0018	8
ORDAN épouse TEISSEIRE Gioanna Maria	
02B 0002	1
OTTOBON Davide	
02B 0015	6

P

PALLAVICINO Ludovico	
02B 0035	19
PAPACINO Giovanni	
02B 0017	8
PARCAIRE ou PARCAINE Armentario	
02B 0029	17
PAREATOR Margarita	
02B 0029	17
PASCHERI Carlo Andrea	
02B 0018	8
PASCHERI Francesco	
02B 0018	8
PASCHIERO Antonio	
02B 0014	5
PASSERONE Antonio	
02B 0016	7
PASTOR frères	
02B 0020	9
PASTURELLI Giambattista	
02B 0015	6
PATERSON Giacomo de	
02B 0022	11
PAULIANI époux	
02B 0018	8
PAULIANI Giambattista	
02B 0018	8
02B 0020	9
02B 0021	10
02B 0022	11
02B 0023	12
02B 0028	16
02B 0030	17
PAULIANI Gian Onorato	
02B 0021	10
PAULIANO Francesco	
02B 0016	7
02B 0018	8
PAULIANO Gian Onorato	
02B 0018	8
PEIRE veuve VALLETONA Antonietta	
02B 0035	19
PELLEGNINO Gian Domenico	
02B 0027	15
PELLEGRINO Francesco	
02B 0030	17
PEYRE della COSTA Gian Agostino	
02B 0022	11
PEYRE della COSTA Gian Gerolamo	
02B 0030	17
PEYRE di CASTELNUOVO épouse di TRANS Margherita	
02B 0005	2
PEYRE di CASTELNUOVO Michele	
02B 0005	2
PIGNONE Antonio	
02B 0015	6
PIN Pietro	
02B 0023	12

PIN Pirinetta	
02B 0023	12
PONTIO Giacinto Maria	
02B 0017	8
PRETTE Antonio	
02B 0015	6
PRIORIS Francesco	
02B 0049	24

R

RAIBAUD Giambattista	
02B 0034	18
RAIBAUDA PUONS Anna Maria	
02B 0024	13
RAIBAUDI Federico	
02B 0028	16
RAIBAUDI Giacomo	
02B 0028	16
RASQUE de LAVAL di SAN PIETRO e di SAUMA	
LONGA Giuseppe Francesco	
02B 0025	13
RAYNALDI Gian Domenico	
02B 0019	9
RAYNALDI Gian Francesco	
02B 0019	9
RAYNALDI veuve MAISTRE Anna Francesca	
02B 0019	9
RAYNARDI ou RAINALDI di FALICONE Giacomo	
Onorato	
02B 0012	4
REBUF ou REBUFFO Giuseppe	
02B 0025	13
REY Thomas	
02B 0046	23
RIBOTO ou RIBOTTI Antonio	
02B 0015	6
RIBOTO ou RIBOTTI épouse MICHAELIS Ludovica	
02B 0015	6
RIBOTO ou RIBOTTI Giovanni	
02B 0015	6
RIBOTTI Gian Andrea	
02B 0022	11
RIBOTTI Gian Francesco	
02B 0035	19
RIBOTTI Gian Ludovico	
02B 0029	17
RIBOTTI Giovanni	
02B 0029	17
02B 0037	20
RIBOTTI Giovanni Pietro	
02B 0029	17
RICCI Giuseppe Francesco	
02B 0021	10
RICIO Giovanni	
02B 0037	20
RIOLFO Bartolomeo	
02B 0014	5
02B 0015	6
02B 0027	15

RIOLFO Francesco	
02B 0014	5
ROBERTO Giambattista	
02B 0019	9
ROCHIONE Giohaneta	
02B 0037	20
ROCHIONE Paolo	
02B 0037	20
ROCHIONI Nicolao	
02B 0016	7
ROISSARD Pietro	
02B 0023	12
ROMERA épouse SAISI Rosa	
02B 0023	12
ROS ou ROSSI di CASTELNUOVO Antonio	
02B 0024	13
ROS ou ROSSI di CASTELNUOVO Giambattista	
02B 0024	13
ROSSETTI frères	
02B 0013	4
ROSSETTI Giuseppe Francesco Gabriele	
02B 0001	1
02B 0008	3
02B 0009	3
02B 0040	21
02B 0041	21
02B 0045	22
ROSSO di CASTELNUOVO Antonio	
02B 0028	16
ROSSO di CASTELNUOVO Giambattista	
02B 0028	16
ROSSO di CASTELNUOVO Giulio	
02B 0028	16
ROSSO di CASTELNUOVO Giusto	
02B 0020	9
ROSSO Pietro	
02B 0013	4
ROSTAGNI Gian Andrea	
02B 0026	14
02B 0049	24
ROSTAN Honorato	
02B 0020	9

S

SACCHI Gaspare	
02B 0034	18
SARDO Domenico	
02B 0027	15
SCOFFIERO Ferdinando	
02B 0025	13
SCOFFIERO veuve NERVI Margarita	
02B 0025	13
SIMEONE Pietro	
02B 0014	5
02B 0015	6
SIMON frères	
02B 0024	13
SIMONA veuve MAURANDI Maria Caterina	
02B 0024	13

SIMONI Antonietta	
02B 0013	4
SIMONI Michele	
02B 0013	4
SPINA Pietro Francesco	
02B 0016	7
SPINELLI Antonio	
02B 0011	3
STAGNETA Paolo	
02B 0008	3
SUCHET ou SUCCHETTO Gian Antonio	
02B 0042	22
SUCHET Stefano	
02B 0019	9
02B 0021	10
02B 0022	11
02B 0042	22
SUCHETTA veuve SUO ou SUE Dorotea	
02B 0022	11
SUO ou SUE Alessandro	
02B 0022	11

T

TAONE Benedetto	
02B 0014	5
TAONE Catharina	
02B 0014	5
TAONE Gian Ludovico	
02B 0014	5
TAONE Gian Luigi	
02B 0014	5
TAONE Gioanneta	
02B 0014	5
TEISSEIRE Gabriella	
02B 0022	11
TESTORIS Gian Antonio	
02B 0013	4
THAON Guglielmo	
02B 0012	4
THOMATIS Bernardo	
02B 0027	15
TODONE Giovanni	
02B 0015	6
TOMATI Rosa	
02B 0010	3
TONDUTI frères	
02B 0037	20
TONDUTO Livio	
02B 0037	20
TORDO Cristoforo	
02B 0024	13
TORDO époux	
02B 0011	3
TORRINI di FOGASSIERAS Carlo Ignazio	
02B 0002	1
TORRINI di FOGASSIERAS Giuseppe Ludovico	
02B 0002	1
02B 0010	3
TRABAUDI époux	

02B 0019	9
TRANS Onorato di	
02B 0005	2

U

UGO Giovanni Tomaso	
02B 0026	14

V

VACHIERI Andrea	
02B 0037	20
VACHIERI Domenico	
02B 0037	20
VACHIERO Melchio	
02B 0035	19
VALENTINO veuve LA CROIX Maria Rita	
02B 0010	3
VALVI Annibale	
02B 0018	8
VALVI Giambattista	
02B 0018	8
VEIRANI Antonio	
02B 0013	4
VEIRANI Nicolao	
02B 0013	4
VERANI MASIN Guglielmo Gaetano	
02B 0023	12
VERANI Onorato	
02B 0008	3
VICTOR-AMÉDÉE III	
02B 0005	2
02B 0010	3
02B 0012	4
02B 0029	17
VITALIS Onorato	
02B 0025	13
VIVAUDO Antonio	
02B 0018	8

Porta Nuova



Esperanza Prof. Lud. accis non p. variis

